

Ordre N° 912
(N° 231)

Notes pour l'Andalécis, 2 toms, D. N. C.
Torsion Gauche

Boîtes de 10 bobinets de 50 g
" " 100 " " 50 g
" " 50 " " 100 g
" " 10 coïces " 100 g
" " 4 " " 250 g

Saques de 4 1/2 kg.

Il a été décidé de créer un nouvel article

Notes pour l'Andalécis, 2 toms, D. N. C.
Torsion Gauche

qui sera livré dans les ajustages indiqués ci-dessus.

Le fil employé sera du
Cordal.

Les susdits ajustages seront livrables dans les mêmes toms et dans les mêmes conditions que les ajustages analogues de notre Fictors d'Alsace spécial, torsion gauche à savoir:

N°.	20	30	40	50	60	80
N° de fabrication	402	60	80	100	120	160

Pour les bobinets de 50 g livrables en boîte de 10 unités, on utilisera la boîte en carton cuir pour cotés postaux N° 15.

Les 100 bobinets seront couchés dans la boîte dans le sens de sa largeur.

en 3 couches de 24 bobinets } 1 couche.
plus 1 " " 28 " } 3 rangées.

Las de papier intérieur de boîte.

La boîte sera ficelée.

Les bobinets de 100 g seront livrés comme suit:

Le fil sera bobiné sur un tube imprimé ayant 5 toms de papier blanc à 100 g au m².

Longueur du tube	: 107 mm
Diamètre intérieur du tube	: 10 "
" " extérieur du tube	: 12,5 "
Longueur de la course	: 89 " = 3 1/2 pouces
Diamètre moyen des bobinets	: 42,5 "
Chaque bobinet sera muni d'une bande de cellophane non imprimée ayant les dimensions suivantes:	

150 x 88 mm.

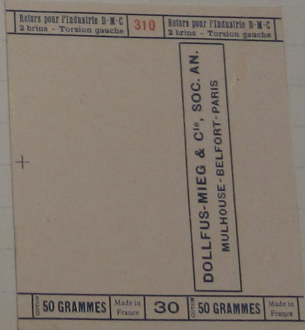
Les 50 bobinets de 100 g seront livrés dans une boîte en carton cuir pour cotés postaux N° 16. Ils seront couchés dans la boîte dans le sens de sa largeur.

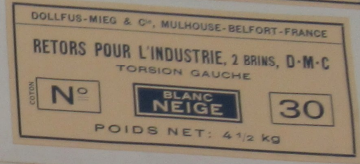
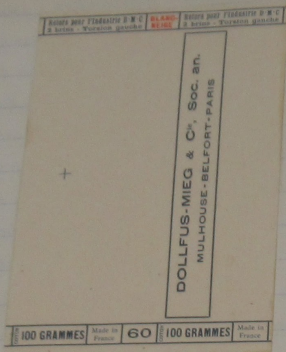
en 3 couches de 12 bobinets } 1 couche =
plus 1 " " 14 " } 2 rangées.

Las de papier intérieur de boîte.

La boîte sera ficelée.

Les autres ajustages livrables seront présentés de la même façon que les ajustages correspondants de notre Fictors d'Alsace spéc, torsion gauche, à l'exception des impressions se trouvant sur les étiquettes et les tubes des bobinets.





COPÉ sur le n° me folio du registre correspondant M. Dreyer, 20 Août 1933.

Ordre N° 913
(N° 922)

Retors pour l'Industrie, 2 brins, D-M-C
Torsion Droite

Boîtes de 10 bobinots de 50 g
" " 100 " " 50 g
" " 50 " " 100 g
" " 10 cônes " 100 g
" " 4 " " 250 g

Paquets de 4 1/2 kg.

Il a été décidé de créer un nouvel article

Retors pour l'Industrie, 2 brins, D-M-C
Torsion Droite

qui sera livré dans les ajustages indiqués ci-dessus.

Le fil employé sera du
Karquer spécial.

Les susdits ajustages seront livrables dans les mêmes v° et dans les mêmes conditions que les ajustages analogues de notre Retors d'Alsace spécial, torsion droite, à savoir:

BOBINES POUR L'INDUSTRIE 2 BRINS D-M-C
à torsion "gauche" BLANC N° 30 BOBINES POUR L'INDUSTRIE 2 BRINS D-M-C
à torsion "gauche"

DOLLFUS-MIEG & C^{ie}, Soc. an.
MULHOUSE-BELFORT-FRANCE

100 GRAMMES Made in France 60 100 GRAMMES Made in France

DOLLFUS-MIEG & C^{ie}, MULHOUSE-BELFORT-FRANCE
Retors pour l'Industrie, 2 brins, D-M-C
TORSION GAUCHE

COTON **BLANC NEIGE** N° 30
10 BOBINOTS DE 50 GRAMMES

DOLLFUS-MIEG & C^{ie}, MULHOUSE-BELFORT-FRANCE
RETORS POUR L'INDUSTRIE, 2 BRINS, D-M-C
TORSION GAUCHE

COTON N° **BLANC NEIGE** 30
100 BOBINOTS DE 50 GRAMMES

DOLLFUS-MIEG & C^{ie}, MULHOUSE-BELFORT-FRANCE
RETORS POUR L'INDUSTRIE, 2 BRINS, D-M-C
TORSION GAUCHE

COTON N° **BLANC NEIGE** 30
50 BOBINOTS DE 100 GRAMMES

RETORS POUR
L'INDUSTRIE 2 BRINS
D-M-C
Torsion gauche
100 Gr.
N° 30

DOLLFUS-MIEG & C^{ie}, MULHOUSE-BELFORT-FRANCE
Retors pour l'Industrie, 2 brins, D-M-C
TORSION GAUCHE

COTON **BLANC NEIGE** N° 30
10 CONES DE 100 GRAMMES

RETORS POUR
L'INDUSTRIE 2 BRINS
D-M-C
Torsion gauche
250 Gr.
N° 30

DOLLFUS-MIEG & C^{ie}, MULHOUSE-BELFORT-FRANCE
Retors pour l'Industrie, 2 brins, D-M-C
TORSION GAUCHE

COTON **BLANC NEIGE** N° 30
4 CONES DE 250 GRAMMES

DOLLFUS-MIEG & C^{ie}, MULHOUSE-BELFORT-FRANCE
RETORS POUR L'INDUSTRIE, 2 BRINS, D-M-C
TORSION GAUCHE

COTON N° **BLANC NEIGE** 30
POIDS NET: 4 1/2 kg

COPIE
sur le ms folio
du registre correspondant
St-Denis, 20 Dec. 1952

Outre 26: 913
(Montbienne 932)

Retors pour l'Industrie, 2 brins D. M. C.
Torsion Droite

Boîtes de 10 bobinots de 50 g
" " 100 " " 50 g
" " 50 " " 100 g
" " 10 cones " 100 g
" " 4 " " 250 g

Paquets de 4 1/2 kg.

Il a été décidé de créer un nouvel article

Retors pour l'Industrie, 2 brins D. M. C.
Torsion Droite

qui sera livré dans les ajustages indiqués ci-dessus.

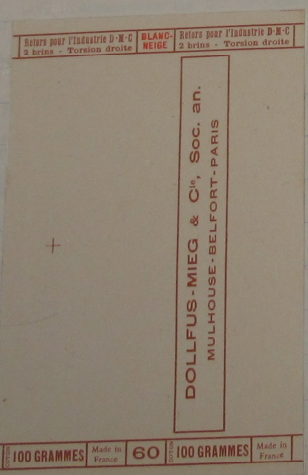
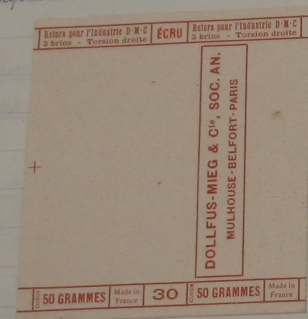
Le fil employé sera du
"Barquer spécial".

Les susdits ajustages seront livrables dans les mêmes conditions
dans les mêmes conditions que les ajustages analogues de notre
Retors d'Alsace spécial, torsion droite, à savoir:

N ^o .	5	8	10	12	16	20
N ^o de fabri ^{ca} l'm	102	16	20	24	32	40
N ^o .	30	40	50	60	80	100
N ^o de fabri ^{ca} l'm	60	80	100	120	160	200

Pour les bobinots de 50g livrables en boîtes de 100 unités et ceux de 100g livrables en boîtes de 50 unités la présentation sera celle des mêmes ajustages livrables en Retors pour l'Industrie, 2 brins, D. N. C. torsion gauche (voir Carte de Fabrication du 20. 4. 53).

Les autres ajustages livrables seront présentés de la même façon que les ajustages correspondants de notre Retors d'Alsace spécial, torsion droite, à l'exception des impressions se trouvant sur les étiquettes et les tubes des bobinots.



Signature

COPIÉ sur le même folio du registre correspondant Mulhouse, 21 Août 1953

es,
Hes
relié
cci,
et
le
reige
15.

No.	5	8	10	12	16	20
No. de fabri ^{ca} Km	10 1/2	16	20	24	32	40
No.	30	40	50	60	80	100
No. de fabri ^{ca} Km	50	80	100	120	160	200

Tous les bobinoets de 50g livrables en boîtes de 100 unités et ceux de 100g livrables en boîtes de 50 unités la présentation sera celle des mêmes ajustages livrables en Retors pour l'Industrie, 2 brins, D.M.C. torsion gauche (voir Cadre de Fabrication du No. 4. 53).

Les autres ajustages livrables seront présentés de la même façon que les ajustages correspondants de notre Retors d'Alsace spécial, torsion droite, à l'exception des impressions se trouvant sur les étiquettes et les tubes des bobinoets.

RETORS POUR L'INDUSTRIE D.M.C. 2 brins - Torsion droite	ECRU	RETORS POUR L'INDUSTRIE D.M.C. 2 brins - Torsion droite
DOLLFUS-MIEG & C ^{ie} , SOC. AN. MULHOUSE-BELFORT-PARIS		
50 GRAMMES	Made in France	30
50 GRAMMES	Made in France	

RETORS POUR L'INDUSTRIE D.M.C. 2 brins - Torsion droite	BLANC NEIGE	RETORS POUR L'INDUSTRIE D.M.C. 2 brins - Torsion droite
DOLLFUS-MIEG & C ^{ie} , SOC. AN. MULHOUSE-BELFORT-PARIS		
100 GRAMMES	Made in France	60
100 GRAMMES	Made in France	

DOLLFUS-MIEG & C ^{ie} , MULHOUSE-BELFORT-PARIS APR. 5309		
RETORS POUR L'INDUSTRIE, 2 BRINS, D-M-C TORSION DROITE		
BLANC NEIGE	N° 80	
10 BOBINOTS DE 50 GRAMMES		

DOLLFUS-MIEG & C ^{ie} , MULHOUSE-BELFORT-FRANCE		
RETORS POUR L'INDUSTRIE, 2 BRINS, D-M-C TORSION DROITE		
BLANC NEIGE	N° 80	
100 BOBINOTS DE 50 GRAMMES		

DOLLFUS-MIEG & C ^{ie} , MULHOUSE-BELFORT-FRANCE		
RETORS POUR L'INDUSTRIE, 2 BRINS, D-M-C TORSION DROITE		
BLANC NEIGE	N° 30	
50 BOBINOTS DE 100 GRAMMES		

DOLLFUS-MIEG & C ^{ie} , MULHOUSE-BELFORT-FRANCE		
RETORS POUR L'INDUSTRIE, 2 BRINS, D-M-C TORSION DROITE		
BLANC NEIGE	N° 30	
10 CONES DE 100 GRAMMES		

RETORS POUR L'INDUSTRIE, 2 BRINS, D-M-C Torsion droite 100 Gr. - 10	N° 18
---	-------

RETORS POUR L'INDUSTRIE, 2 BRINS, D-M-C Torsion droite 250 Gr. - 7	N° 80
--	-------

DOLLFUS-MIEG & C ^{ie} , MULHOUSE-BELFORT-FRANCE		
RETORS POUR L'INDUSTRIE, 2 BRINS, D-M-C TORSION DROITE		
BLANC NEIGE	N° 30	
4 CONES DE 250 GRAMMES		

DOLLFUS-MIEG & C ^{ie} , MULHOUSE-BELFORT-PARIS APR. 5309		
RETORS POUR L'INDUSTRIE, 2 BRINS, D-M-C TORSION DROITE		
N° 30	BLANC NEIGE	30
POIDS NET: 4 1/2 kg		

Am.
COPIÉ sur le même folio du registre correspondant Mulhouse, 21 Mars 1955

es,
Hes
relié
eci,
et
le
eige
es.

Devis N° 917

(N° de devis 222)

Article 229

Cloche d'Or S.M.C.

Boîtes de 12 bobines de 100 yds.

Il a été décidé de créer un nouvel article
Art 229 Cloche d'Or S.M.C.

Boîtes de 12 bobines de 100 yds.

Le fil employé sera du boudal.

N° de vente : pas d'indication de N°
N° de fabrication (m) : 60/2.

Description de l'article de vente.

Cet article sera livré à raison de 12 bobines de 100 yds
par boîte en

ici.

Blanc-Neige.

noir 316 et dans le même choix de couleurs

que notre article 209 (assortiment de couleurs de la carte
pour Alsa, etc).

Le fil sera renvidé sur des bobines en matière
plastique de couleur noire, dont les 2 disques ayant une
forme hexagonale portent l'un, en relief, la marque
" S.M.C.", l'autre, gravée, l'indication " Couleur 321"
par exemple.

Afin d'éviter des mélanges, la gravure non colorée
des N° de couleurs sera, dès que possible, remplacé par une
gravure colorée.

- Circulaire ; creux (brouillé)

diamètre des bobines / mesure sur

32.1.14 54

le fil) 15 mm / 8 couches.

Chaque bobine sera munie d'une bande de
cellophane avec impression or disposée par allègement au
côté long de la bande. Celle-ci sera, en principe, collée de façon
que le disque portant la mention " S.M.C." se trouve au-

dessus de l'impression " cloche d'Or".

Les dimensions de cette bande seront les suivantes :

35 x 54 mm



Les 12 bobines seront logées dans la boîte en une couche
(3 rangées) dans le sens de la longueur de la boîte et de façon à ce
que le bord de la bande de cellophane soit visible du côté du
devant du fond de la boîte.

Il n'y aura pas d'étiquette d'arrêt de fil, le bout du fil
étant maintenu en position par la bande de cellophane.

La boîte, qui aura un couvercle descendant, sera en carton
bleu gris à l'extérieur, gris uni à l'intérieur.

Force du carton 320 g au m².

Impression en jaune-or.

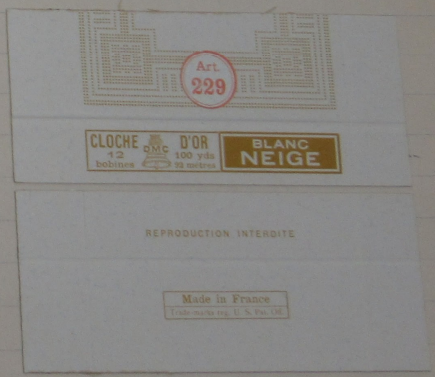
Les dimensions du fond de la boîte seront les suivantes :

138 x 68 x 16 mm (2.6.53)
124 x 64 x 16 mm.

Le numéro d'article sera imprimé en rouge.

Le fond de la boîte portera la mention :

" Made in France, Trade-marks, reg. U. S. Pat. Off."



Bas de papier intérieur de boîte.

Devis n° 914
(rubric 933)

Article 229

Cloche d'Or S. D. M. C.

Bobines de 12 bobines de 100 yds.

Il a été décidé de créer un nouvel article

Art 229 Cloche d'Or S. D. M. C.

Bobines de 12 bobines de 100 yds.

Le fil employé sera du boudal.

N° de vente : pas d'indication de N°

N° de fabrication tm : 60/2.

Description de l'article de vente.

Cet article sera livré à raison de 12 bobines de 100 yds par boîte en

ivoire.

Blanc-neige,
noir 310 et dans le même choix de couleurs que notre article 209 (assortiment de couleurs de la carte pour Elsa, etc).

Le fil sera renvidé sur des bobines en matière plastique de couleur noire, dont les 2 disques ayant une forme hexagonale portant l'un, en relief, la marque "S. D. M. C.", l'autre, gravée, l'indication "couleur 321" par exemple.

Afin d'éviter des mélanges, la gravure non colorée des N° de couleurs sera, dès que possible, remplacée par une gravure colorée.

Enroulage : croisé (braillé)

diamètre des bobines (mesure sur le fil) 15 mm ^{32.1.14 54} + couches.

Chaque bobine sera munie d'une bande de cellophane avec impression or disposée parallèlement au côté long de la bande. Celle-ci sera, en principe, collée de façon que le disque portant la mention "S. D. M. C." se trouve au-

dessus de l'impression "Cloche d'Or".
Les dimensions de cette bande seront les suivantes :

35 x 54 mm



Les 12 bobines seront logées dans la boîte en une couche (3 rangées) dans le sens de la longueur de la boîte et de façon à ce que le centre de la bande de cellophane soit visible du côté du devant du fond de la boîte.

Il n'y aura pas d'étiquette d'arrêt de fil, le bout du fil étant maintenu en position par la bande de cellophane.

La boîte, qui aura un couvercle descendant, sera en carton bleu-gris à l'extérieur, gris uni à l'intérieur.

Tenue du carton 340 g au m².

Impression en jaune-or.

Les dimensions du fond de la boîte seront les suivantes :

138 x 68 x 16 mm (22.6.53),
137 x 67 x 16 mm.

Le numéro d'article sera imprimé en rouge.

Le fond de la boîte portera la mention :

"Made in France, Trade-marks, reg. U. S. Pat. Off."



Bas de papier intérieur de boîte.

La boîte sera maintenue fermée au moyen d'une bande de papier ciré recouvrant toute la longueur de la boîte.

Le devant des boîtes sera muni d'une étiquette oblongue de 8° de couleur en papier coloré.

[Signature]

COPIE sur le même folio du registre correspondant Mulhouse, 22 Août 1955

Order 26: 215

(N° de commande 234)

Article 430

Contre Coraline D. M. C.

Boîtes de 10 bobines de 25g.

Il a été décidé de créer un nouvel article
Art. 430 - Contre Coraline D. M. C.

Boîtes de 10 bobines de 25g.

Le fil employé sera du bortal.

N° de vente : 30

N° de fabrication tm : 66/3.

Description de l'article de vente.

Cet article sera livré, à raison de 10 bobines de 25g par boîte, en

noir

blanc-ivoire et

dans les 100 couleurs suivantes tirées de la carte de couleurs pour Alsa etc.

- noir : 310
- roses et rouges : 304 321 326 335 350 353 494 498 666 454
- 460 476 814 815 816 818 893 896 902 3326
- 3329 3684 3688
- verts : 320 368 499 502 503 699 401 410 890 904
- 906 909 911 952
- jaunes : 304 435 440 442 443 444 445 483

- bleus : 338 311 312 322 324 336 319 393 494 496
- 497 498 499 800 813 822 827 939 931 3325
- gris : 317 318 378 379 381 412 414 415 594 598
- 640 642 644 877 924 925
- bleus et bruns : 299 400 433 435 439 801 801 802 803
- 420 938 3391
- violet : 269 390 522
- jaune : 414 015

Le fil sera bobiné sur un tube dont toutes les inscriptions seront imprimées en rouge à l'exception des mots bleu, blanc-ivoire et des numéros de couleurs qui seront imprimés en bleu.

Les tubes auront 5 tours de papier à 160 g/m².

- Longueur du tube : 68 mm
- Liaison intérieure du tube : 10 "
- extérieure " : 12 "
- Longueur de la course (desur dit "ind et abuttes") : 56° - 2°

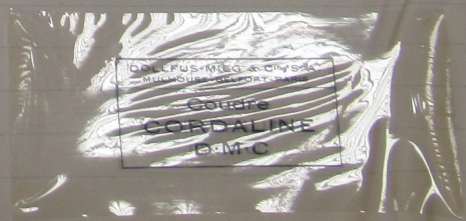
Le métrage suivant sera imprimé sur les tubes :

- Pour noir, blanc-ivoire et couleurs : 580 yds - 504 m
- pour vert : 528 " - 459 m.

Chaque bobine sera munie d'une bande de papier cellophane, celle-ci sera imprimée en noir ou en gris clair suivant qu'il s'agit de couleurs claires, moyennes ou foncées.

Pour les couleurs soulignées figurant à la page 6 du présent Ordre, on utilisera une bande avec impression en gris clair. Pour celles non soulignées on emploiera une bande avec impression en noir.

Les dimensions de cette bande seront de 115x44 mm.



La boîte sera manutenu fermée au moyen d'une bande de papier cristal recouvrant toute la longueur de la boîte.

Le devant des boîtes sera muni d'une étiquette oblongue de l^e de couleur en papier coloré.

[Signature]

COPIÉ sur le même folio du registre correspondant Mulhouse, 22 Août 1952

Article 26: 915
(N^o 234)

Article 430
Combe Cordaline D. M. C.
Boîtes de 10 bobines de 25g.

Il a été décidé de créer un nouvel article
Art. 430 - Combe Cordaline D. M. C.

Boîtes de 10 bobines de 25g.

Le fil employé sera du boudal.

N^o de vente : 30

N^o de fabrication km : 602.

Description de l'article de vente.

Cet article sera livré, à raison de 10 bobines de 25g par boîte, en

ecru

blanc-neige et

dans les 100 couleurs suivantes tirées de la carte de couleurs pour Alsa etc.

noir : 310

roses et rouges : 304 321 326 335 350 353 497 498 666 454
460 476 814 815 816 818 893 890 902 3326
3329 3684 3688

verts : 320 368 499 502 503 699 401 410 890 906
906 909 911 952

jaunes : 304 435 440 442 443 444 445 483

bleus : 338 341 342 322 334 336 514 493 494 496
497 498 499 800 813 823 824 930 931 3335
gris : 314 318 343 379 381 413 414 415 597 598
640 642 644 847 928 926
bleus et bruns : 299 400 433 435 439 801 846 847 842 892
920 938 3391
violets : 209 396 552
faki : 414 615

Le fil sera bobiné sur un tube dont toutes les inscriptions seront imprimées en rouge à l'exception des mots blanc, blanc-neige et des numéros de couleurs qui seront imprimés en bleu.

Les tubes auront 5 tours de papier à 160 g au m².

Longueur du tube : 68 mm
Diamètre intérieur du tube : 10 "
" extérieur " " : 12,5 "
Longueur de la course (desus dit "mit d'abites") : 56,8 - 2 "

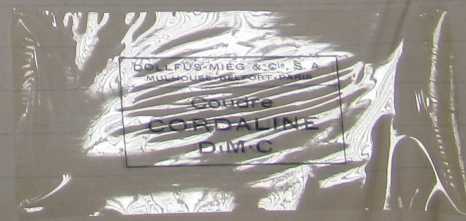
Le métrage suivant sera imprimé sur les tubes :

Pour ecru, blanc-neige et couleurs : 880 yds - 804 m
pour noir : 828 " - 459 m.

Chaque bobine sera munie d'une bande de papier cellophane, celle-ci sera imprimée en noir ou en gris clair suivant qu'il s'agit de couleurs claires, moyennes ou foncées.

Pour les couleurs soulignées figurant à la page 1 du présent Ordre, on utilisera une bande avec impression en gris clair. Pour celles non soulignées, on emploiera une bande avec impression en noir.

Les dimensions de cette bande seront de 115x44 mm.

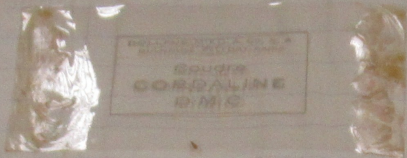


noir.

Les dimensions de cette bande seront de 115x41 mm.

DOLLFUS-MIEG & Cie, S. A.
MULHOUSE - BELFORT - PARIS

Coudre
CORDALINE
D·M·C



Il n'y aura pas d'étiquette d'arrêt de fil, le bout du fil sera maintenu en position par la bande de cellophane entourant le bobinot.

La boîte qui aura un couvercle descendant sera en carton blanc bleu gris extérieurement, gris uni intérieurement. Force du carton 340 g au m².

Impressions en rouge.

Les dimensions du fond de la boîte seront les suivantes:

158 x 137 x 31 mm.

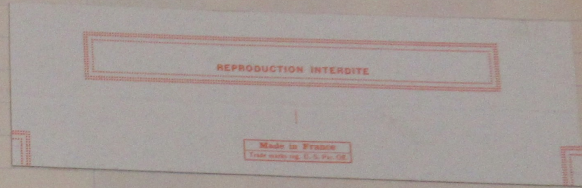
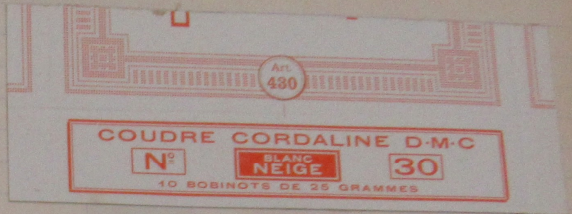
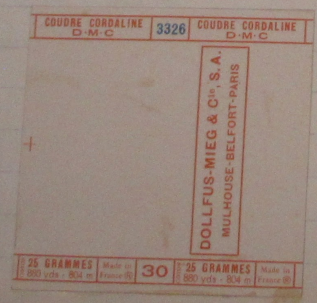
Le n° d'article sera imprimé en rouge.

Les 10 bobinots seront logés dans la boîte en une couche (2 rangées) de façon à ce que le texte de la bande de cellophane entourant le bobinot soit lisible dans le même sens que le texte du dessus du couvercle de la boîte.

Tas de papier intérieur de boîte.

La boîte sera maintenue fermée au moyen d'une bande de papier cristal recouvrant toute la longueur de la boîte.

Le devant des boîtes sera muni d'une étiquette oblongue de 1° de couleur en papier coloré.



COPIÉ sur le m. m. e. folio du registre correspondant Mulhouse, 29. Avril 1922.

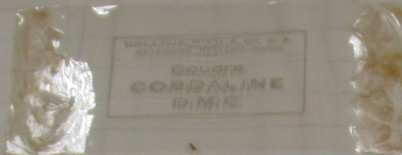
Ordre 26° 216 (Nomenclature 26° 235)

De nouvelles étiquettes oblongues de 2600 de longueur en papier coloré.

Poursuivant suite à l'ordre de Fabrication du 26. 4. 21, il a été décidé d'employer dorénavant des étiquettes oblongues de 105 de longueur en papier coloré pour tous vos articles livrables, exception faite pour l'art. 253 où nous maintenons les étiquettes spéciales créées pour cet article.

Les essais auxquels nous avons procédé, ayant démontré que l'impression en argent présente principalement pour les nuances faibles des nouvelles étiquettes doit être abandonné, il a été décidé d'adopter pour l'ensemble des nuances, soit l'impression en or, soit celle en noir suivant la teinte de l'étiquette.

Les boîtes portant imprimés les mots Blanc, Blanc-neige ou Noir ne seront, comme par le passé, pas munies d'étiquettes.



Il n'y aura pas d'étiquette d'arrêt de fil. Le bout du fil sera maintenu en position par la bande de cellophane entourant le bobinet.

La boîte qui aura un couvercle descendant sera en carton blanc bleu-gris extérieurement, gris uni intérieurement.

Force du carton 340 g au m².

Impression en rouge.

Les dimensions du fond de la boîte seront les suivantes:

158 x 13 $\frac{1}{2}$ x 31 mm.

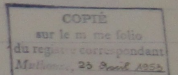
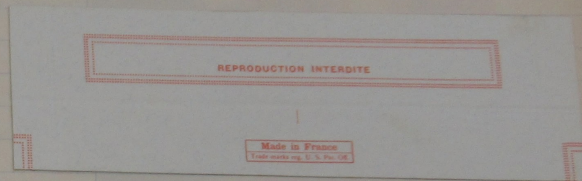
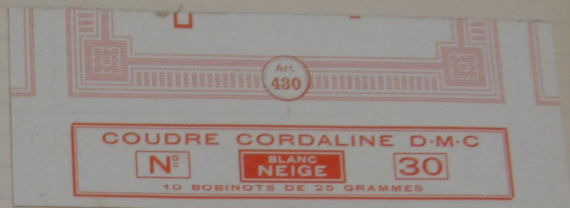
Le n° d'article sera imprimé en rouge.

Les 10 bobinets seront logés dans la boîte en une couche (2 rangées) de façon à ce que le texte de la bande de cellophane entourant le bobinet soit lisible dans le même sens que le texte du dessus du couvercle de la boîte.

Tas de papier intérieur de boîte.

La boîte sera maintenue fermée au moyen d'une bande de papier cristal recouvrant toute la longueur de la boîte.

Le devant des boîtes sera muni d'une étiquette oblique de n° de couleur en papier coloré.



Ordre 262 216

(Montbanc 262 235)

De nouvelles étiquettes oblongues de 2605 de contenance en papier coloré.

Faisant suite à l'ordre de Fabrication du 26. 4. 21, il a été décidé d'employer dorénavant des étiquettes oblongues de nos de couleurs en papier coloré pour tous nos articles livrables, exception faite pour l'art. 253 en nous maintenant les étiquettes spéciales créées pour cet article.

Les essais auxquels nous avons procédé, ayant démontré que l'impression en argent prime primitivement pour les nuances foncées des nouvelles étiquettes doit être abandonnée, il a été décidé d'adopter pour l'ensemble des nuances, soit l'impression en or, soit celle en noir suivant la teinte de l'étiquette.

Les boîtes portant imprimés les mots Blanc, Blanc-Neige ou Ton ne seront, comme par le passé, pas munies d'étiquettes.

Seront maintenues les étiquettes de "mot" :

- a) en papier acier, impression argent, pour boîtes de couleurs assorties (marque, type assorti, brun assorti, etc.),
 b) en papier acier, impression argent, indiquant les différents usages,
 c) en papier acier, impression argent, portant les mots Blanc, Blanc-rouge, Noir, Black, Bleu, Snow white et Ivory,
 d) en papier blanc portant les mots Blue, Snow white, Ivory et mi-Blanc.

Les étiquettes en papier coloré imprimées au début, dont la teinte du papier ou l'impression en argent ont été abandonnées selon décision ci-dessus, seront utilisées jusqu'à épuisement.

Utilisation des anciennes étiquettes oblongues de los de couleurs en papier acier, impression or.

Les essais avec les anciennes étiquettes raccourcies celles à l'intérieur des tubes de pelotes, ayant donné de bons résultats, nous utiliserons celles-ci jusqu'à épuisement, à l'exception cependant des Nos. de couleurs à 4 chiffres et de ceux qui sont suivis d'un point, les étiquettes trop longues, ralentissant l'ouvrière à la fois lors de l'encollage et lors de la pose dans le tube.

Étiquettes anciennes	Étiquettes actuelles	Étiquettes nouvelles
336	336	336
515	515	515
890	890	890
909	909	909

938	938	938
939	939	939
3371	3371	3371
350	350	350
445	445	445
604	604	604
605	605	605
666	666	666
710	710	710
744	744	744
745	745	745
822	822	822
955	955	955
3326	3326	3326

COTIS
 sur le n° 10 folio
 du registre correspondant
 Mulhouse, 7 Oct. 1953 ✓

Seront maintenues les étiquettes de "mot" :

- a) en papier acier, impression argent, pour boîtes de couleurs assorties (marin, bois assorti, gris assorti, brun assorti, etc.)
- b) en papier acier, impression argent, indiquant les différents ajourages,
- c) en papier acier, impression argent, portant les mots Blanc, Blanc-uni, Noir, Black, Bleu, Snow white et Ivory,
- d) en papier "touché" portant les mots Bleu, Snow white, Ivory et mi-Blanc.

Les étiquettes en papier coloré imprimées au début, dont le fond du papier ou l'impression en argent ont été abandonnées selon décision ci-dessus, seront utilisées jusqu'à épuisement.

Utilisation des anciennes étiquettes et longues de loi de couleurs en papier acier, impression or.

Les essais avec les anciennes étiquettes raccourcies collées à l'intérieur des tubes de pelotes, ayant donné de bons résultats, nous utiliserons celles-ci jusqu'à épuisement, à l'exception cependant des Nos. de couleurs à 4 chiffres et de ceux qui sont suivis d'un point, les étiquettes trop longues, ralentissant l'ouvrière à la fois lors de l'encollage et lors de la pose dans le tube.

Étiquettes anciennes	Étiquettes actuelles	Étiquettes nouvelles
336	336	336
515	515	515
890	890	890
909	909	909

938	938	938
939	939	939
3371	3371	3371
350	350	350
445	445	445
604	604	604
605	605	605
666	666	666
710	710	710
744	744	744
745	745	745
822	822	822
955	955	955
3326	3326	3326

J.M.

COPIÉ sur le 20^{me} folio du registre correspondant Mulhouse, 7^{me} Dec. 1953.

Decree 269 217

(Koulikoussa 226)

Article 410

Colon à la Cloche Bleue D.M.C.

Boîtes de 10 bobines de 25 g.

Il a été décidé de créer un nouvel article
Art. 410 - Colon à la Cloche Bleue D.M.C.

Boîtes de 10 bobines de 25 g.

Le fil employé pour cet article sera désigné en fabrication

Coma.

Les caractéristiques seront les suivantes:

N° de couleur	2
N° de fabrication	1m 1/2
Couleur des fils (D.M.C.)	78
Cours par tube (sans 2)	

Couleur des retors (retordage au moulin)	
Cours par den (sans 2)	161

Le bouca ne sera pas gaze, ni au retordage, ni au Finissage.
Les échovettes et cheveux de fabrication seront préparés par le retordage avec un dévidage de 1,36 m.

Poids des échovettes 80 - 100 g

Poids des cheveux 450 - 500 g.

Les échovettes seront liées avec 3 ligatures croisées de 40 cm de longueur totale (env. 15 cm de longueur de la boucle à l'intérieur du nœud), dont une retient dans le nœud les 2 bouts de l'échovette.

Les cheveux de fabrication seront liés avec une ficelle 1m 1/2 fine, verte et bleu de 70 cm de longueur totale avec une languette blanche pour l'écru pour 8.6 mat. " " " lact. violet pour l'écru pour 9.8 mat.

Le fil sera nettoyé au retordage.

Description de l'article de vente.

Cet article sera livré, à raison de 10 bobines de 25g

par boîte,

en blanc
ou noir
et en kaki - jaune clair 618 (L'Ordre de Fabrication conc. cette nouvelle couleur suivra)

Le Finissage livrera les métrages suivants sans se préoccuper des poids des bobines:
850 m par bobine pour le fil blanc
810 " " " " de couleur (noir et kaki)

Le fil sera bobiné sur un tube, dont toutes les inscriptions seront imprimées en bleu à l'exception du numéro de couleur 618 qui sera imprimé en rouge. Pour les bobines de blanc et de noir les tubes ne porteront pas les mentions habituelles Blanc ou Noir.

Les tubes auront 5 tours de papier à 160 g au m².

Longueur du tube	: 69 mm
Diamètre intérieur du tube	: 10 mm
" extérieur " "	: 13,5 mm
Longueur de la course (dessus dit "au d'arêtes")	: 50,7 mm = 2"

Chaque bobine sera munie d'une bande de papier cellophane avec impression en bleu.

Les dimensions de cette bande seront de 120 x 49 mm.



Il n'y aura pas d'étiquette d'avis de fil. Le bout du fil sera maintenu en position par la bande de cellophane entourant le bobineot.

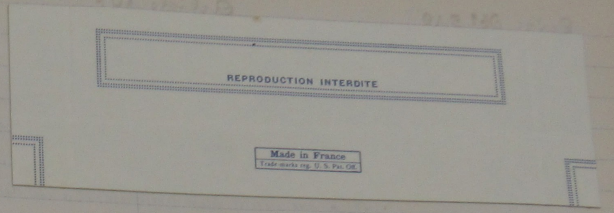
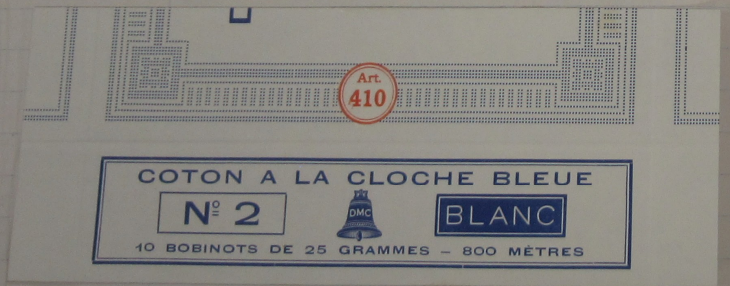
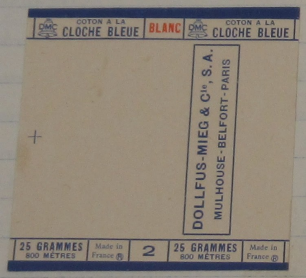
cellophane avec un impression en bleu.

Les dimensions de cette bande seront de 120 x 49 mm.



Il n'y aura pas d'étiquette d'arrêt de fil. Le
fil sera maintenu en position par la bande de cellophane
lourant le bobiner.

La boîte qui aura un couvercle descendant sera en carton blanc laqué à l'extérieur, gris à l'intérieur.
 Force du carton 340 g au m².
 Impression en bleu.
 Les dimensions du fond de la boîte seront les suivantes:
 168 x 137 x 34 mm.
 Le V d'article sera imprimé en rouge.
 Pas de papier intérieur de boîte.
 La boîte sera maintenue fermée au moyen d'une bande de papier cristal recouvrant toute la longueur de la boîte.
 Le devant de boîte sera muni d'une étiquette oblique en papier blanc, impression argent, pour le noir, d'une étiquette oblique en papier coloré pour le kaki 618.



COPIÉ sur le même folio du registre correspondant Mulhouse, 24 Janv. 1953

Ordre 26° 918
 (Mulhouse 937)

Article 100^a
 Coton à Repriete D. M. R.
 Boîtes No 30 pelotes No 10 g.

Il s'est avéré que la boîte "Brun assorti" d'art. 408 avec les couleurs #31, 538, 539, 540, 541, et 938 contenait des pelotes de bruns foncés.

Dans ces conditions, il a été décidé de modifier cet assortiment créé par Ordre de Fabrication du 16 Février 1953 en éliminant la nuance 938 et en la remplaçant désormais par la couleur 542.

Les 5 pelotes de la nuance 542 seront logées dans la boîte à la place de la couleur éliminée.

Le magasin devra renvoyer au Finissage son existant en "Brun assorti" pour transformation.

COPIÉ sur le même folio du registre correspondant Mulhouse, 24 Janv. 1953

La boîte qui aura un couvercle descendant sera en carton blanc muni crins à l'extérieur, gris à l'intérieur.

Force du carton 340 g au m².

Impression en bleu.

Les dimensions du fond de la boîte seront les suivantes.

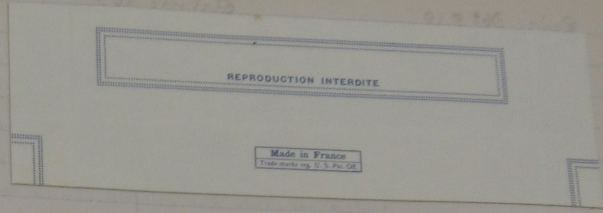
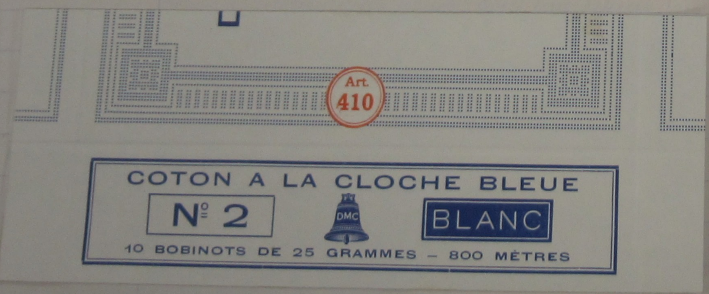
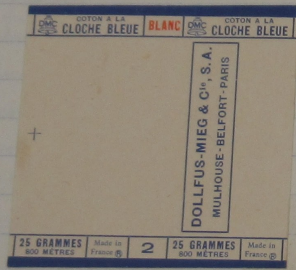
168 x 137 x 34 mm.

Le V° d'article sera imprimé en rouge.

Pas de papier intérieur de boîte.

La boîte sera maintenue fermée au moyen d'une bande de papier cristal recouvrant toute la longueur de la boîte.

Le devant de boîte sera muni d'une étiquette oblongue en papier avec impression arqué, pour le noir, d'une étiquette oblongue en papier coloré pour le kaki 618.



M...
 COPIÉ
 sur le même folio
 du registre correspondant
 Mulhouse, 28 Jan. 1953

Ordre 26° 918
 (Dollfus-Mieg & Co)

Article 190^a
 Coton à Dénier 9.16.2
 Boîtes No 30 pelotes No 10 gr.

Il s'est avéré que la boîte "Brun assorti" d'art. 190 B avec les couleurs 431, 432, 439, 440, 441, et 438 contenait trop de bruns foncés.

Dans ces conditions, il a été décidé de modifier cet assortiment créé par Ordre de Fabrication du 16 Février 1953 en éliminant la nuance 438 et en la remplaçant désormais par la couleur 542.

Les 5 pelotes de la nuance 542 seront logées dans la boîte à la place de la couleur éliminée.

Le magasin devra renvoyer au Finissage son existant en "Brun assorti" pour transformation.

M...
 COPIÉ
 sur le même folio
 du registre correspondant
 Mulhouse, 2 Jan. 1953

Ordre N° 219
(N° 208)

Article 107
Broder Spécial D.M.C.
Boîtes de 12 échelles

Afin de permettre à notre clientèle de vendre notre Broder Spécial, sans blanc-neige (article 101) et couleurs (article 107) à un même prix unitaire, il a été décidé de présenter dorénavant l'article 107 sous une forme légèrement modifiée, en boîtes contenant 12 échelles ou nichages réduits.

Le fil employé sera du Broder Spécial.
L'article 107 sera livré dorénavant dans les

Nos. de vente	8	12	16	20	25
Nos. de fabrication	1014	24	32	40	5012
Nichage par échelle	16	23	23	32	32 mm
Hardage	14 ^e	25	25	35	35 mm

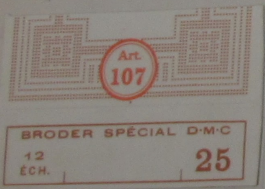
Description de l'article de vente.

Cet article sera livré à raison de 12 échelles dans une boîte avec couvercle descendant en carton à 340g net m² non gaufré, blanc toute sienne extérieurement, gris intérieurement, avec impression rouge-biste.

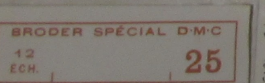
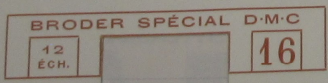
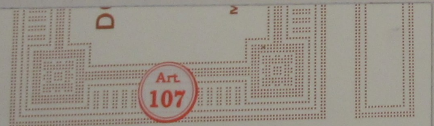
Le devant du couvercle de la boîte sera découpé de façon à faire apparaître l'étiquette oblique de 6° de couleur en papier blanc collée sur le devant du fond de la boîte.

Le N° d'article sera imprimé en rouge.

Rectification du 15. 9. 53



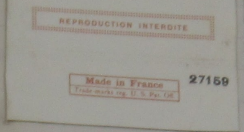
sans rectification



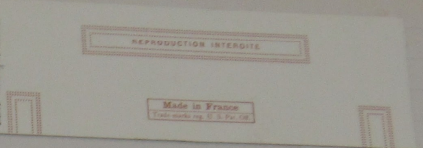
sans rectification



Rectification du 15. 9. 53



sans rectification



Les formats de boîtes seront ceux des art. 94 A/101, à savoir :

- N° I pour les gros nos 8, 12, 16
- " II " " " " 20, 25.

Le papier intérieur sera du papier successine.
Les boîtes seront munies d'une ^{base} ~~base~~ de papier cristal recouvrant toute la longueur de la boîte.

L'échelle qui aura la brocade sera munie de 2 étiquettes anneaux de 6° de grosseur (verso cloche) et de 6° de couleur (verso filigrane D.M.C.) en papier acier, impression or.



On remarque que le mot "coton" et la lettre (C) seront, pour des raisons de collage, à imprimer sur le côté gauche de l'étiquette de 6° de grosseur et non pas à droit comme indiqué sur l'étiquette ci-dessous.

La largeur développée et la circonférence des étiquettes anneaux de 6° de grosseur et de couleur seront les suivantes :

N° de vente	mm	mm	
		Largeur développée	Circonférence de l'anneau
8	38	38	32
12	36	36	30
16	32	32	26
20	34	34	28
25	32	32	26

Order No: 919
(Netherlands D.M.C.)

Article 107
Broder Spécial D.M.C.
Boîtes de 12 échovettes.

Afin de permettre à notre clientèle de vendre notre Broder spécial, seris, blanc-neige (article 107) et couleur (article 107) à un même prix unidaire, il a été décidé de prescrire dorénavant l'article 107 sous une forme légèrement modifiée, en boîtes contenant 12 échovettes en nichages réduits.

Le fil employé sera du Broder Spécial.
L'article 107 sera livré dorénavant dans les

Nos. de vente	8	12	16	20	25
Nos. de fabrication	Van 1014	24	32	40	5014
Nichage par échovette	16	23	23	32	32
Pardage	14 ⁵	25	25	35	35 1/2

Description de l'article de vente.

Cet article sera livré à raison de 12 échovettes dans une boîte avec couvercle descendant en carton à 340g au m² non gaufré, blanc toute serise extérieurement, gris intérieurement, avec impression rouge-boîte.

Le devant du couvercle de la boîte sera découpé de façon à faire apparaître l'étiquette oblongue de 12 de couleur en papier tout-bleu sur le devant du fond de la boîte.

Le N° d'article sera imprimé en rouge.

Rectification du 15.9.53

sans rectification

Rectification du 16.9.53

Les formats de boîtes seront ceux des art. 94A/108, à savoir :

- N° I pour les grosseurs 8, 12, 16
- " II " " " " 20, 25.

Le papier intérieur sera du papier incassable.

Les boîtes seront munies d'une ^{bande} de papier cristal recouvrant toute la longueur de la boîte.

L'échovette qui aura la torsade sera munie de 2 étiquettes anneaux de N° de grosseur (verso cloche) et de N° de couleur (verso filigrane D.M.C.) en papier acier, impression or.



3326

On remarque que le mot "boîte" et la lettre (R) seront, pour des raisons de collage, à imprimer sur le côté gauche de l'étiquette de N° de grosseur et non pas à droite comme indique sur l'étiquette ci-dessous.

La largeur développée et la circonférence des étiquettes anneaux de N° de grosseur et de couleur seront les suivants :

N° de vente	Largeur développée		Circonférence de l'anneau	
	mm	mm	mm	mm
8	38	32		
12	36	30		
16	32	26		
20	34	28		
25	32	26		

L'article 114 sera livrable dans le même assortiment de couleurs que notre article 97A. Tous les 500 de grosseur seront donc généralement disponibles dans toutes les nuances de la carte de couleurs pour bobou à Broder, qualité spéciale (2^e édition), les Nos. 16 et 25, en outre, dans les 44 nuances de la cartelle spéciale faisant l'objet de l'instruction du 1. 4. 53.

Toutes les autres nuances de la carte de couleurs pour bobous brillants seront teintes spécialement, dans les 5 grosseurs, à raison de 60 kg par couleur et par grosseur.

Tourront également être teintes, avec un minimum de 60 kg (ou des multiples de 60 kg) par grosseur et par couleur, les nuances de la carte de couleurs pour bobous brillants d'avant la guerre.

COPIE sur le même folio du registre correspondant Mulhouse, le 2 Juin 1953

spécial.

Cablé pour l'Industrie D. M. C.

Ordre No: 9201
(Mulhouse 9201)

Boîtes de 10 bobinots de 50 grammes
" " 100 " " 50 "
" " 10 cônes " 100 "
" " 4 " " 250 "

Paquets de 4 1/2 kg.

Il a été décidé de reprendre la livraison de notre article

Cablé pour l'Industrie D. M. C.

d'avant la guerre qui sera livré dans les ajustages spéciaux, indiqués ci-dessus et qui sera d'origine d'aujourd'hui "Cablé spécial pour l'Ind." 114, 53

Le fil employé sera notre

Cordonnet spécial.

Les susdits ajustages seront livrables dans les

Nos. de poids	1, 3, 5, 10, 15, 20, 30, 40, 50
Nos. de fabrication	24/2 24/6 32 36 40 50 60 70 80
Nos. de poids	60, 70, 80, 100, 120, 150
Nos. de fabrication	90 100 110 130 140 160/6

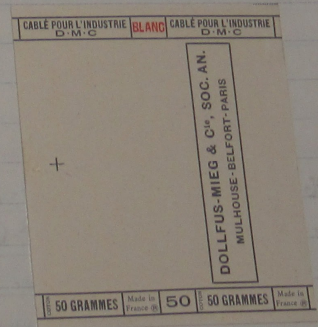
en noir, blanc-ivoire et dans toutes les nuances mixtes de la carte de couleurs pour bobous brillants sur commande d'au moins 5 kg (1 paquet de 4 1/2 kg) par grosseur et par couleur.

Les différents ajustages livrables en bobine pour l'industrie seront présentés de la même façon que les ajustages correspondants du bordereau spécial, à l'exception des impressions se trouvant sur les étiquettes et les tubes des bobinots.

Pour les bobinots de 50 g livrables en boîtes de 100 unités on utilisera la boîte en carton cuir pour cotis postaux N° 15.

Les 100 bobinots seront couchés dans la boîte dans le sens de sa largeur.

- en 3 couches de 24 bobinots } 1 couche - plus 1 " " 38 " } 3 rangées.
- Cas de papier intérieur de boîte.
- La boîte sera ficelée.



L'article 114 sera livable dans le même assortiment de couleurs que notre article 91A. Tous les 5 Nos. de grosseur seront donc généralement disponibles dans toutes les nuances de la carte de couleurs pour bobins à Broder, qualité spéciale (2^e édition), les Nos. 16 et 25, en outre, dans les 44 nuances de la cartelle spéciale faisant l'objet de l'Instruction du 1. 4. 53.

Toutes les autres nuances de la carte de couleurs pour bobins brillants seront teintes spécialement, dans les 5 grosseurs, à raison de 50 kg par couleur et par grosseur.

Tourner également être teintes, avec un minimum de 50 kg (ou des multiples de 50 kg) par grosseur et par couleur, les nuances de la carte de couleurs pour bobins brillants d'avant la guerre.

M. M. M.

COPIE
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, le 2 Janvier 1953

Ordre N° 920/
(Nombonne 229)

spécial.
Cablé pour l'Industrie D. M. C.

Boîtes de 10 bobinots de 50 grammes			
"	"	100	"
"	"	50	"
"	"	10 cônes	"
"	"	100	"
"	"	4	"
"	"	250	"

Paquets de 4 1/2 kg.

Il a été décidé de reprendre la livraison de notre article

Cablé pour l'Industrie D. M. C.

d'avant la guerre qui sera livré dans les ajustages spéciaux indiqués ci-dessus et qui sera dénommé dorénavant "Cablé spécial pour l'Ind." N° 114, 53

Le fil employé sera notre

Cordonnet spécial.

Les susdits ajustages seront livables dans les

175

Nos. de vue	1, 3, 5, 10, 15, 20, 30, 40, 50
Nos. de fabrication	24/32 24/6 32 36 40 50 60 70 80
Nos. de vue	60, 70, 80, 100, 120, 150
Nos. de fabrication	90 100 110 130 140 160/6

en bleu, blanc-neige et dans toutes les nuances unies de la carte de couleurs pour bobins brillants sur commande d'au moins 5 kg (1 paquet de 4 1/2 kg) par grosseur et par couleur.

Les différents ajustages livables en bobine ^{spécial} pour l'Industrie seront présentés de la même façon que les ajustages correspondants du bordomet spécial, à l'exception des impressions se trouvant sur les étiquettes et les tubes des bobinots.

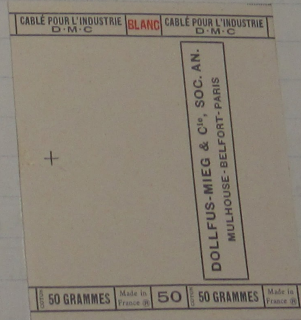
Pour les bobinots de 50 g livables en boîtes de 100 unités on utilisera la boîte en carton cuir pour cotés postaux N° 15.

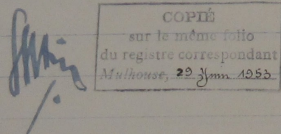
Les 100 bobinots seront cachés dans la boîte dans le sens de sa largeur.

en 3 couches de 24 bobinots } 1 couche -
plus 1 " " 28 " } 3 rangées.

Cas de papier intérieur de boîte.

La boîte sera ficelée.





Ordre D6: 921
(Délibération D6: 940)

Art. 191^a - Reprise spécial 30 pel. 10 g.

Art. 190^a - Coton à Reprise 30 pel. 10 g.

Remplacement de l'étiquette oblongue de devant de boîte "Marine" par une nouvelle étiquette "Bleu assorti".

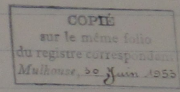
Depuis la création en Art. 191 A et 190 A de la boîte "Marine assorti" comprenant les couleurs 323 311 312 (voir Instruction du 26.9.52 et Ordre de Fabrication

du 10.2.53), nous utilisons pour le devant de boîte de cet assortiment l'étiquette oblongue en papier acur, impression argent, avec le mot "Marine". Il s'agit là d'une ancienne étiquette dont nous voulons épuiser le stock avant d'en créer une nouvelle répondant exactement au contenu de la boîte en question.

Or, des critiques de la clientèle nous obligent d'éliminer immédiatement l'étiquette "Marine" et de la remplacer dorénavant par la nouvelle étiquette "Bleu assorti" (également en papier acur, impression argent) ci-dessous.

BLEU ASSORTI

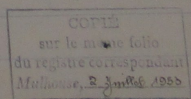
La dénomination de l'ancien assortiment "Marine assorti" des 2 articles 191 A et 190 A se trouve donc changée en "Bleu assorti".



Ordre D6: 922
(Délibération D6: 941)

Coton Floche à Broder, Qualifié spéciale
à l'occasion du D6: 40 en paquets de 2 1/2 kg.

En vue de satisfaire certaines demandes il a été décidé de reprendre la fabrication et la vente de
1^{er} de vente H
1^{er} de fabrication km 116/4
en coton Floche à Broder, qualité spéciale, paquets de 2 1/2 kg.
Cette grosseur sera fournie dans les mêmes conditions que les autres numéros honorables dans cet ajustage.



DOLLFUS-MIEG & C^{ie}, MULHOUSE-BELFORT-FRANCE
CABLÉ POUR L'INDUSTRIE D-M-C
 COPIÉ N° **BLANC NEIGE** 50
 100 BOBINOTS DE 50 GRAMMES

CABLÉ POUR L'INDUSTRIE D-M-C
 100 GR.
 N° 50

DOLLFUS-MIEG & C^{ie}, MULHOUSE-BELFORT-FRANCE
CABLÉ POUR L'INDUSTRIE D-M-C
 COPIÉ **BLANC NEIGE** N° 50
 10 CONES DE 100 GRAMMES

CABLÉ POUR L'INDUSTRIE D-M-C
 250 GR.
 N° 50

DOLLFUS-MIEG & C^{ie}, MULHOUSE-BELFORT-FRANCE
CABLÉ POUR L'INDUSTRIE D-M-C
 COPIÉ **BLANC NEIGE** N° 50
 4 CONES DE 250 GRAMMES

DOLLFUS-MIEG & C^{ie}, MULHOUSE-BELFORT-FRANCE
CABLÉ POUR L'INDUSTRIE D-M-C
 COPIÉ N° **BLANC NEIGE** 50
 POIDS NET: 4 1/2 kg

J.M.

COPIÉ sur le même folio du registre correspondant Mulhouse, 22 Juin 1955

Ordre 26° 921
 (Dollfus-Mieg 26° 920)

Art. 191^a - Reprisee spécial 30 pel. 10 g.
 Art. 190^a - Coton à Reprisee 30 pel. 10 g.

Remplacement de l'étiquette oblongue de devant de boîte "Blanc" par une nouvelle étiquette "Bleu assorti".

Depuis la création en Art. 191 A et 190 A de la boîte "Blanc assorti" comprenant les couleurs 823 311 312 (voir instruction du 26.9.52 et Ordre de Fabrication

du 26.2.52), nous utilisons pour le devant de boîte de cet assortiment l'étiquette oblongue en papier acier, impression argent, avec le mot "Blanc". Il s'agit là d'une ancienne étiquette dont nous voulons épurer le stock avant d'en créer une nouvelle répondant exactement au contenu de la boîte en question.

Or, des critiques de la clientèle nous obligent d'éliminer immédiatement l'étiquette "Blanc" et de la remplacer dorénavant par la nouvelle étiquette "Bleu assorti" (également en papier acier, impression argent) ci-dessous.

BLEU ASSORTI

La dénomination de l'ancien assortiment "Blanc assorti" des 2 articles 191 A et 190 A se trouve donc changée en "Bleu assorti".

J.M.

COPIÉ sur le même folio du registre correspondant Mulhouse, 22 Juin 1955

Ordre 26° 922
 (Dollfus-Mieg 26° 921)

Coton Flecke à Broder, Qualité spéciale
 Dimension du 26° 20 en paquets de 4 1/2 kg.

En vue de satisfaire certaines demandes et a été décidé de reprendre la fabrication et la vente du 1^{er} de vente Hc
 1^{er} de fabrication 6m 111/4
 ce coton Flecke à Broder, qualité spéciale, paquets de 4 1/2 kg.
 Cette grosseur sera fournie dans les mêmes conditions que les autres numéros livrables dans cet ajustage.

J.M.

COPIÉ sur le même folio du registre correspondant Mulhouse, 2 Juin 1955

Ordre N° 923
(Nombroense 242)

- Art. 190 - Colan à Neprince D. de C. 10 pel de 10 g.
- Art. 190^a - Colan à Neprince D. de C. 30 pel de 10 g.
- Art. 191 - Neprince spécial D. de C. 10 pel de 10 g.
- Art. 191^a - Neprince spécial D. de C. 30 pel de 10 g.

Changement dans la Présentation de ces articles.

Dans un but d'économies, il a été décidé d'apporter les modifications suivantes à la présentation (emballage) des susdits articles:

Art. 190 et 190 A - Boîtes.

Il sera employé dorénavant pour la confection du carton utilisé pour les boîtes de ces 2 articles du papier de recouvrement gris clair, peu solide à la lumière, à la place du papier blanc teint crème.

Force du carton

- Art. 190 = 330 g au m² contre 340 g au m² jusqu'à présent
- " 190A = 400 g " " 410 " " "

Art 190, 190 A, 191 et 191 A - Tubes.

Les tubes rigides, non imprimés (3 tours de papier gris à 350 g au m²) seront remplacés, en principe, par des tubes en carton très bon marché.

- Tous introduirons l'enroulage spiral des tubes avec 2 tours de papier à 350 g au m²
- " " " " 250 " " "

La rigidité des tubes étant suffisante avec ce nouveau procédé de fabrication.

Disposant d'un stock important en carton bleu naturel d'avant guerre, donc très bon marché, les tubes en question seront confectionnés avec ledit carton jusqu'à épuisement du stock.

Art. 190 - Bande de papier cristal enveloppant les boîtes.

La bande de papier cristal utilisée pour

L'art. 190 n'aura dorénavant que 12 cm de large contre 26,5 cm jusqu'à présent.

Ordre N° 924
(Nombroense 243)

Saquets de 1/2 kg. Destinés au Liban
à raison des commandes de 100 kg sans ligatures de subdivisions.

Pour des raisons d'économie, nous nous voyons dans l'obligation de supprimer dorénavant pour les échaux de 100 g de nos paquets de 1/2 kg destinés au Liban la ligature des subdivisions de 20 grammes.

La présentation de ces échaux sera désormais la suivante:

- division parallèle
- l'anneau (ligature non nouée) reliant les bouts de l'échou.

Les commandes en avant de ce marché et portant sur l'usage de 1/2 kg seront annulées comme suit par le Bureau des bagages:

"sans ligatures de subdivisions".

COTIE sur le même folio du registre correspondant Nombroense, le 2 Juin 55

COTIE sur le même folio du registre correspondant Nombroense, le 2 Juin 1955

Ordre N° 925
(Nombroense 244)

Carte de Consentes
pour

Art. 173 Colan à Tricollec qual. spéc.
(3^e édition)

Il a été décidé de créer une nouvelle édition

Ordre N° 923
(Montbano 242)

- Art. 190 - Carton à Répertoire D. B. C. 10 pel. de 10 g.
- Art. 190^a - Carton à Répertoire D. B. C. 30 pel. de 10 g.
- Art. 191 - Répertoire Spécial D. B. C. 10 pel. de 10 g.
- Art. 191^a - Répertoire Spécial D. B. C. 30 pel. de 10 g.

Changement dans la Présentation de ces Articles.

Dans un but d'économie, il a été décidé d'apporter les modifications suivantes à la présentation (habillage) des susdits articles:

Art. 190 et 190 A - Boîtes.

Il sera employé dorénavant pour la confection du carton utilisé pour les boîtes de ces 2 articles du papier de recouvrement gris clair, peu solide à la lumière, à la place du papier blanc toute crème.

Porce du carton

- Art. 190 = 330 g au m² contre 340 g au m² jusqu'à présent
- " 190A = 400 g " " 410 " " " "

Art 190, 190 A, 191 et 191 A - Tubes.

Les tubes rigides, non imprimés (3 tours de papier gris à 350 g au m²) seront remplacés, en principe, par des tubes en carton très bon marché.

Nous introduirons l'enroulage spiral des tubes avec 2 tours de papier à 350 g au m²

La rigidité des tubes étant suffisante avec ce nouveau procédé de fabrication.

Disposant d'un stock important en carton bleu naturel d'avant guerre, donc très bon marché, les tubes en question seront confectionnés avec ledit carton jusqu'à épuisement du stock.

Art. 190 - Bande de papier cristal enfonçant les Boîtes.

La bande de papier cristal utilisée pour

L'art. 190 n'aura dorénavant que 12 cm de large contre 26,5 cm jusqu'à présent.

COPY sur le même folio du registre correspondant Montbano, N° 242 du 24/2/53

Ordre N° 924
(Montbano 243)

Saquets de 4 1/2 kg. Destinés au Liban
circulation des échecaux de 100 g sans ligatures de subdivisions.

Pour des raisons douaniers, nous nous voyons dans l'obligation de supprimer dorénavant pour les échecaux de 100 g de nos paquets de 4 1/2 kg destinés au Liban la ligature des subdivisions de 20 grammes.

La présentation de ces échecaux sera désormais la suivante:

- division parallèle
- l'anneau (ligature non tissé) reliant les bords de l'échecau.

Les commandes en avant de ce marché et portant sur l'ajustage de 4 1/2 kg seront annulées comme suit par le Bureau des Paquets:

"sans ligatures de subdivisions".

COPY sur le même folio du registre correspondant Montbano, N° 243 du 24/2/53

Ordre N° 925
(Montbano 244)

Carte de Contenes
pour

Art. 173 Carton à Tricolores qual. spéc.
(3^e édition)

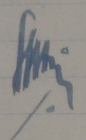
Il a été décidé de créer une nouvelle édition

(3°) de la carte de couleurs pour bobine à tisser, qualité spéciale
cette carte comprendra 26 nuances, dont:
22 nuances figurant dans l'ancienne carte.

(voir Ordre de Fabrication du 4. 11. 1950),
4 nuances figurant sur la bandelette spéciale citée par
l'instruction du 15. 4. 1953, soit:

- Brun - beige 840
- gris - tendre 414
- Vert - Émeraude 909, 911.

Le fil employé pour confectionner cette carte sera
du Fort 9/2.



COPIÉ
sur le même folio
du registre tenu au
Melloué, le 18. 04. 1953

Ordre D6: 926
(Melloué 925)

Papier Intérieur de Boîtes.

Il a été décidé de remplacer dorénavant le papier
gris à 64 g au m², utilisé jusqu'à présent comme intérieur
de boîtes pour un certain nombre de nos articles, par du papier
cristal à 30 g au m².

Cette décision a été prise

- 1°) parce que le papier gris rendait le fil poussiéreux,
ceci principalement dans les articles "bobines" par
suite de la friction des bobines contre le papier;
- 2°) parce que le papier cristal est moins cher tout en
présentant un meilleur aspect.

Les articles entrant en ligne de compte sont
les suivants:

- Out: 49, 80, 80A, 82, 83, 203, 206, 206A, 207, 207A,
208, 209, 209B, 209C, 210, 212, 214, 216 et toutes les
articles livrés en boîtes de 4 cônes de 250 g et de
10 cônes de 100 g.

A cette occasion il a également été décidé de
supprimer dorénavant complètement le papier intérieur de boîtes
de nos articles (Alsa, tendre 3 fils, tablé 6 fils) livrés en bobines de
recojards, ces derniers étant suffisamment protégés par
l'enveloppe de cellophane les entourant.

Cet Ordre de Fabrication entre en vigueur dès
à présent. Le stock de papier gris encore existant sera
utilisé jusqu'à épuisement pour le fil blanc.

COPIÉ
sur le même folio
du registre tenu au
Melloué, le 6 Décembre 1953

Ordre D6: 927
(Melloué 926)

De nouvelles nuances Haki

Il a été décidé de créer 4 nouvelles nuances

- 0° 965 - Haki - Bois foncé
- 968 - Haki - Bois très clair
- 981 - Haki - Renda foncé
- 985 - Haki - Renda clair

Les susdites 4 nouvelles couleurs, ainsi que les nuances 63
422, 423 et 613 sont ajoutées à nos cartes de couleurs pour
Alsa et Fil à tordre et par conséquent dorénavant généralement
disponibles en

Out 49	No 40
" 83	" 40 et 60
" 203	" 30 et 50
" 207 et 207A	" 60 et 80
" 209	
" 209 ^B	
" 209 ^C	
" 229	et

fabriqué spécialement dans les mêmes articles et dans les mêmes
conditions que les autres nuances figurant dans ces 2 cartes.

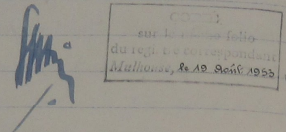
Il sera établi une bandelette spéciale, faite avec de l'Alsa

(3°) de la carte de couleurs pour bobine à tisser, qualité spéciale.
Cette carte comprendra 26 nuances, dont :

- 22 nuances figurant dans l'ancienne carte.
- (voir Ordre de Fabrication du 4. 11. 1950)
- 4 nuances figurant sur la bandelette spéciale émise par l'Instruction du 15. 4. 1953, soit :

- Brun - beige 846
- gris - boudre 414
- Vert - émeraude 909, 911.

Le fil employé pour confectionner cette carte sera du Forté 9/2.



Ordre 06: 926
(double page 925)

Papier Intérieur de Boîtes.

Il a été décidé de remplacer dorénavant le papier gris à 64 g au m², utilisé jusqu'à présent comme intérieur de boîtes pour un certain nombre de nos articles, par du papier cristal à 50 g au m².

Cette décision a été prise

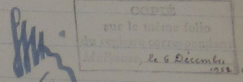
- 1° parce que le papier gris rendait le fil pousseur, ceci principalement dans les articles "bobines" par suite de la friction des bobines contre le papier;
- 2° parce que le papier cristal est moins cher tout en présentant un meilleur aspect.

Les articles entrant en ligne de compte sont les suivants :

- Cat: 49, 80, 80A, 82, 83, 203, 206, 206A, 207, 207A, 208, 209, 209B, 209C, 210, 212, 214, 216 et tous les articles livrés en boîtes de 4 cônes de 250 g et de 10 cônes de 100 g.

A cette occasion il a également été décidé de supprimer dorénavant complètement le papier intérieur de boîtes de nos articles (Alba, boudre 3 fils, boudre 6 fils) livrés en bobines de 100 yards, ces derniers étant suffisamment protégés par l'enveloppe de cellophane les entourant.

Cet Ordre de Fabrication entre en vigueur dès à présent. Le stock de papier gris encore existant sera utilisé jusqu'à épuisement pour le fil blanc.



Ordre 06: 927
(double page 926)

Nouvelles Nuances

Il a été décidé de créer 4 nouvelles nuances

- N° 965 - Haki - Bois foncé
- 968 - Haki - Bois très clair
- 981 - Haki - Résida foncé
- 985 - Haki - Résida clair

Les susdites 4 nouvelles couleurs, ainsi que les nuances 422, 423 et 613 seront ajoutées à nos cartes de couleurs pour Alba et Fil à boudre et par conséquent dorénavant généralement disponibles en

Cat 49	N° 40
" 83	" 40 et 60
" 203	" 30
" 207 et 207A	" 30 et 50
" 209	" 60 et 80
" 209 ^B	
" 209 ^C	
" 229	et

spécialement dans les mêmes articles et dans les mêmes conditions que les autres nuances figurant dans ces 2 cartes.

Il sera établi une bandelette spéciale, faite avec de l'Alba

en 603, comprenant les 4 nouvelles couleurs kaki, ainsi que les nuances 422, 423 et 613.

Les 4 nouvelles couleurs kaki seront teintés en Sudaufkreise sur ETM gaze pour le boudre sur BT spéc. non gaze pour l'Alsa le cordal et le barquet spéc.

[Signature]

COPIÉ sur le même folio du registre correspondant Mulhouse, le 23 Juin 1953

Ordre D6: 928 (Nombres 928)

Nouvelle Couleur Kaki D6: 618

Il a été décidé de créer une nouvelle nuance Kaki - jaune clair 618 livable en art. 410 coton à la blocke bleue L. 40. 6 (voir Ordre de Fabrication du 28 Mai 1953). La nuance 618 sera teintée avec des colorants directs sur ET. mat non gaze.

[Signature]

COPIÉ sur le même folio du registre correspondant Mulhouse, le 29 Mai 1953

Ordre D6: 929 (Nombres 928)

Carte de Couleurs pour Fil à Coudre 3 Brins (2^e édition)

Il a été décidé de créer une nouvelle édition (2^e) de la carte de couleurs pour Fil à coudre 3 brins. Cette carte comprendra 58 nuances dont: 41 nuances figurant dans l'ancienne carte (voir Ordre de Fabrication du 19. 6. 1953); 17 nuances figurant sur la bandelette spéciale créée

par l'instruction du 30 Mars 1953:

Bleu de ciel	816, 817, 818
Brun - bacheu	439
Brun - Rouge	420
Jaune - Asudarum	442
Jaune - Japon	425
Rose - tendre	3320
Rouge - écarlate	814, 815
Rouge - Gravat	326, 335
Rouge - Waroquin	3329, 450
Vert - Amande	502
Vert - Pistache	319, 320

Cette nouvelle carte de couleurs sera faite avec de l'Alsa 1m 603.

[Signature]

COPIÉ sur le même folio du registre correspondant Mulhouse, le 29 Juin 1953

Ordre D6: 930 (Nombres 929)

Nouvelles Étiquettes - Anneaux de D6 de Couleurs pour nos Art. 97^a, 99, 101 et 104.

Dans un but de standardisation et d'économie, il a été décidé d'abandonner les étiquettes - anneaux de bob. de couleurs dessin type Broder, employés jusqu'à présent pour nos articles 97^a, 99, 101 et 104, et de les remplacer dorénavant par des étiquettes - anneaux, dessin type Ferle (voir sur feuille ci jointe). Cet Ordre de Fabrication verra en vigueur dès que les stocks en étiquettes anciennes, dessin type Broder, seront épuisés.

Étiquettes anciennes

Étiquettes nouvelles



sur 603, comprenant les 4 nouvelles couleurs haki, ainsi que les nuances 422, 423 et 613.

Les 4 nouvelles couleurs haki seront teintées en Indanthrene sur ETM gaze pour le bandre sur BT spec. non gaze pour l'Alsa le cordal et le Warquer spec.

COPIÉ sur le même folio du registre correspondant M. House, le 22 Mai 1953

Ordre 26: 928 (26.05.53 227)

Nouvelle Couleur Haki 618

Il a été décidé de créer une nouvelle nuance haki - jaune clair 618 livable en art. 410 coton à la bloche bleue L. de la (voir Ordre de Fabrication du 29 Mai 1953).

La nuance 618 sera teintée avec des colorants directs sur ET mat non gaze.

COPIÉ sur le même folio du registre correspondant M. House, le 22 Mai 1953

Ordre 26: 929 (26.05.53 248)

Carte de Couleurs pour Fil à Coudre 3 Brins (2^e édition)

Il a été décidé de créer une nouvelle édition (2^e) de la carte de couleurs pour Fil à coudre 3 brins. Cette carte comprendra 58 nuances dont: 41 nuances figurant dans l'ancienne carte (voir Ordre de Fabrication du 19. 6. 1952); 17 nuances figurant sur la bandellette spéciale créée

par Instruction du 30 Mars 1953:

Bleu de ciel	516, 517, 518
Brun - bacheu	439
Brun - Rouge	920
Jaune - kaudarun	442
Jaune - Japon	425
Rose - tendre	3326
Rouge - scarlate	814, 816
Rouge - Grenat	326, 335
Rouge - Maroquin	3324, 460
Vert - Amande	502
Vert - Pistache	319, 320.

Cette nouvelle carte de couleurs sera faite avec de l'Alsa Nm 603.

COPIÉ sur le même folio du registre correspondant M. House, le 22 Mai 1953

Ordre 26: 930 (26.05.53 249)

Nouvelles Étiquettes - Anneaux de 26^e de Couleurs pour nos Art. 97^a, 99, 101 et 104.

Dans un but de standardisation et d'économie, il a été décidé d'abandonner les étiquettes - anneaux de lbs. de couleurs dessin type Broder, employés jusqu'à présent pour nos articles 97^a, 99, 101 et 104, et de les remplacer dorénavant par des étiquettes - anneaux, dessin type Ferte (voir sur feuille ci jointe). Cet Ordre de Fabrication ne sera en vigueur dès que les stocks en étiquettes anciens, dessin type Broder, seront épuisés.

Étiquettes anciennes

Étiquettes nouvelles



Étiquettes anciennes

Étiquettes nouvelles

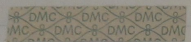
Art 99



Art 101



Art 107



Signature

COPIÉ sur le même folio du registre correspondant N. 117, le 17 septembre 1931

Ordre N° 931

(Différence 950)

Art. 117 - Bonline sp. 24 chevilles

Décompage du couvercle de boîte à l'emplacement de l'étiquette de contenu.

Dans un but d'économie, il a été décidé de découper dorénavant le devant du couvercle de la boîte de façon à faire apparaître l'étiquette oblongue de 1° de couleur au papier teinté collé sur le devant du fond de la boîte.

L'enveloppe de boîte imprimée sera maintenue jusqu'à la mise au point de l'enveloppement avec du papier cellophane.

COPIÉ sur le même folio du registre correspondant N. 117, le 17 septembre 1931

Ordre N° 932

(Différence 951)

- Art. 83 Orlon 80 yards, 26cs. 40 et 60
- Art. 207 Diteos d'Alsace spécial 806. 10 g. 26cs. 30 et 50
- Art. 207^A Diteos d'Alsace spécial 806. 10 g. torsion grande 26cs 30 et 50
- Art. 209 Cordamet d'Alsace sp. 20 806, 26cs. 60 et 80
- Art. 209^B Cordamet d'Alsace sp. 24 fusées de 50 m. 26cs 60
- Art. 209^C Cordamet d'Alsace sp. 100 yards, 26cs 60
- Art. 430 Coudre Cordaline 25 g. 26° 30.

Envoison des modèles d'articles en boîtes associées de 3 nuances d'un même numéro de grosseur.

Il a été décidé de louer dorénavant les articles 83, 207^A, 207^B, 209^B, 209^C, 430 - comme nous le faisons déjà avant la guerre pour les articles 83 et 209 - en boîtes assorties de 3 nuances d'un même numéro de grosseur.

Ensuite, après le relevé des 39 assortiments entrant en ligne de compte qui seront tous disponibles dans les articles indiqués ci-dessus et qui seront désignés par le numéro de la nuance la plus claire de la série, suivi du mot "Assorti".

Numéros des couleurs composant les assortiments

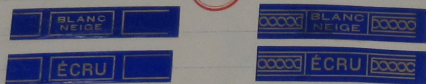
Numéros des couleurs	Assorti	Numéros des assortiments composant les assortiments	
475	Assorti	475	3325 334
322	"	322	312 311
336	"	336	823 238
800	"	800	499 498
494	"	494	496 820
838	"	838	824 813
848	"	848	444 514
518	"	518	514 516
932	"	932	931 930
842	"	842	841 840
401	"	401	400 299

Étiquettes anciennes Étiquettes nouvelles

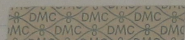
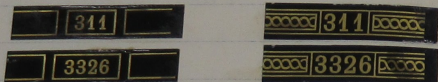
Art. 99



Art. 101



Art. 107



[Signature]

COPIÉ sur le même folio du registre correspondant M. Gouze, le 17 septembre 1930

Ordre N° 931

(Nomenclature 950)

Art. 117 - Montine spée. 24 échavelles

Décompte du couvercle de boîte à l'emplacement de l'étiquette de contenu.

Dans un but d'économie, il a été décidé de découper dorénavant le devant du couvercle de la boîte de façon à faire apparaître l'étiquette oblongue de 1° de couleur en papier teinté collée sur le devant du fond de la boîte.

L'enveloppe de boîte imprimée sera maintenant jusqu'à la mise au point de l'enveloppement avec du papier cellophane.

COPIÉ sur le même folio du registre correspondant M. Gouze, le 17 septembre 1930

Ordre N° 932

(Nomenclature 951)

- Art. 83 Olsa 80 yards, 26cs. 40 cl 60
- Art. 207 Retors d'Alpaca spécial 8cs. 10 g, 26cs. 30 cl 50
- Art. 207^A Retors d'Alpaca spécial 8cs. 10 g, torsion gauche 26cs 30 cl 50
- Art. 209 Cordomet d'Alpaca spée. 20 8cs. 26cs. 40 cl 80
- Art. 209^B Cordomet d'Alpaca spée. 24 suzées de 50 m, 26cs 60
- Art. 209^C Cordomet d'Alpaca spée. 100 yards, 26cs 60
- Art. 430 Cordons Cordaline 25 g, 26° 50.

Division des quads articles en boîtes associées de 3 nuances d'un même numéro de grosseur.

Il a été décidé de lever dorénavant les articles 83, 207, 207^A, 209, 209^B, 209^C, 430 - comme nous le faisons déjà avant la guerre pour les articles 83 et 209 - en boîtes assorties de 3 nuances d'un même numéro de grosseur.

Ci - après, le relevé des 39 assortiments entrant en ligne de compte qui seront sous disponibles dans les articles indiqués ci-dessus et qui seront désignés par le numéro de la nuance la plus claire de la série, suivi du mot "Assorti".

Numéros des contenus
Numéros des assortiments composant les assortiments

475	assorti	475	3325	334
332	"	332	312	311
336	"	336	823	238
800	"	800	499	498
499	"	499	496	820
828	"	828	824	813
848	"	848	444	519
518	"	518	514	516
432	"	432	431	430
842	"	842	841	840
401	"	401	400	399

Números deo assaelmento		Números deo confença compoant deo assaelmento		
1137	Classo	1137	435	433
801	"	801	898	938
920	"	920	919	237
644	"	644	642	640
462	"	462	415	318
414	"	414	317	413
379	"	379	378	477
928	"	928	926	924
445	"	445	307	444
445	"	445	444	443
442	"	442	441	440
425	"	425	483	482
819	"	819	818	476
3326	"	3326	335	326
3689	"	3689	3688	3684
321	"	321	304	498
815	"	815	814	902
894	"	894	893	892
454	"	454	353	352
351	"	351	350	349
896	"	896	461	460
3347	"	3347	3346	895
403	"	403	401	699
906	"	906	905	904
913	"	913	911	909
369	"	369	368	330
319	"	319	890	499
553	"	553	552	550.

Les différentes séries seront composées comme suit:

Art. 83	3 couleurs à 4 bobines	12 bobines
" 209 ^B	3 " à 8 fusées	24 fusées
" 209 ^C	3 " à 4 " "	12 " "
" 204 ^A	2 couleurs à 3 bobines et la couleur la plus claire à 4 bobines	10 bobines
" 204 ^B		
" 430	2 couleurs à 3 bobines, la couleur la plus claire à 4 bobines	10 bobines
" 209	2 couleurs à 6 bobines, la couleur la plus claire à 8 bobines	20 bobines

Les unités (bobines, fusées, bobinots,) seront posées comme suit dans les boîtes:

Art. 83, 204, 204^A, 209^B, ~~204^C~~, 430: la nuance la plus claire se trouvera du côté du N° d'article, puis viendra la nuance moyenne et au dernier lieu la nuance la plus foncée.

Pour l'art. 209^B il y aura 2 couches de 3 couleurs à 4 fusées.

Pour les art. 204, 204^A et 430 il y aura

3 nuances claires	4 unités de la nuance la plus claire
3 " moyennes	3 " " " moyenne
4 " foncées	3 " " " foncée.

Les boîtes de l'art. 209 seront composées comme avant la guerre c. à d.:

8 bobines de la nuance la plus claire et 6 bobines de chacune des nuances moyennes et foncées.

Les bobines les plus claires seront disposées en forme de croix au centre de la boîte.

Les devant de boîtes et d'enveloppes seront munis d'étiquettes obliques de numéros de couleurs en papier coloré.



numéros des assortiments		numéros des contenus composant les assortiments		
434	Assort	434	435	433
801	"	801	890	938
920	"	920	919	239
644	"	644	642	640
463	"	463	415	318
414	"	414	319	413
379	"	379	370	477
928	"	928	930	924
445	"	445	307	444
445	"	445	444	443
442	"	442	441	440
425	"	425	483	482
819	"	819	818	476
3326	"	3326	335	326
3689	"	3689	3688	3687
321	"	321	304	498
815	"	815	814	902
894	"	894	893	892
454	"	454	353	352
351	"	351	350	349
896	"	896	461	460
3347	"	3347	3346	895
403	"	403	401	699
906	"	906	905	904
913	"	913	911	909
369	"	369	368	320
319	"	319	890	499
553	"	553	552	550

Les différentes séries seront composées comme suit:

Art. 83	3 couleurs à 4 bobines	= 12 bobines
" 209 ^B	3 " à 8 fusées	= 24 fusées
" 209 ^C	3 " à 4 "	= 12 "
" 207 ^A	2 couleurs à 3 bobines et la couleur la plus claire à 4 bobines	= 10 bobines
" 207 ^B		
" 430	2 couleurs à 3 bobines, la couleur la plus claire à 4 bobines	= 10 bobines
" 209	2 couleurs à 6 bobines, la couleur la plus claire à 8 bobines	= 20 bobines

Les unités (bobines, fusées, bobinots), seront posées
comme suit dans les boîtes:

Art. 83, 207, 207^A, 209^B, ~~209^C~~, 430: la nuance la plus claire
se trouvera du côté du 1^{er} d'article, puis viendra la nuance
moyenne et en dernier lieu la nuance la plus foncée.

Pour l'art. 209^B il y aura 2 couches de 3 couleurs
à 4 fusées.

Pour les art. 207, 207^A et 430 il y aura

3 nuances claires	4 unités de la nuance la plus claire
3 " moyennes	3 " " " moyenne
4 " foncées	3 " " " foncée.

Les boîtes de l'art. 209 seront composées comme
avant la guerre s. à d.:

8 bobines de la nuance la plus claire et
6 bobines de chacune des nuances moyennes et foncées.

Les bobines les plus claires seront disposées en
forme de croix au centre de la boîte.

Les devant de boîtes et d'enveloppes seront munis
d'étiquettes obliques de numéros de couleurs en papier coloré.

801
ASSORTI

775
ASSORTI

819 ASSORTI

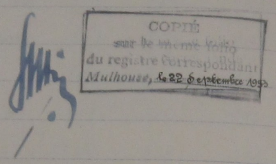
815 ASSORTI

* Pour l'art. 209^e, dont les 12 fusées sont logées dans la boîte sur 2 rangées de six, chaque rangée contiendra 2 fusées par couleur.

On posera

d'abord la couleur claire,
puis la couleur moyenne,
puis la couleur la plus foncée

en allant de la droite vers la gauche (côté du devant de la boîte).



Ordre N° 933.
(Référence N° 952.)

Retors 2 brins D. M. C.

Torsion droite

Boîtes de 100 bobinots de 50 grammes.

Il a été décidé de créer un nouvel article

Retors 2 brins D. M. C. - Torsion droite

Boîtes de 100 bobinots de 50 grammes

livrable en écreu du Retordage gaze qui ira sous forme d'écheveaux de fabrication du Retordage directement au Finissage. Le fil ne passera donc pas par le Blanchiment.

Le fil employé sera du

Marquer ERG (simple peignage)

qui n'est rien d'autre que notre Marquer ancien auquel on a ajouté les lettres ERG (Écreu du Retordage Gaze) pour distinguer l'écreu nouvelle qualité de l'EV spéc. mercerisé.

Le fil sera nettoyé au Retordage.

Ce nouvel article sera, en principe, livré dans toutes les grossiers du Retors d'Alsace, torsion droite.

Cependant, pour le début, nous ne livrerons que le N°.

N° de fabrication Nm 120/2.

La livraison s'en fera comme pour le Retors pour l'Industrie 2 brins D. M. C. - a. d. qui utilisera la boîte en carton cuir pour cotés postaux N° 15.

Les 100 bobinots seront couchés dans la boîte dans le sens de sa largeur

en 1 couche de 28 bobinots } 1 couche =
plus 3 " " " 24 " } 3 rangées.

Les vides seront comblés avec du papier.

Fas de papier intérieur de boîte.

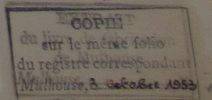
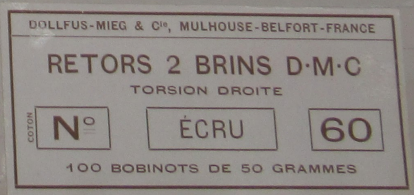
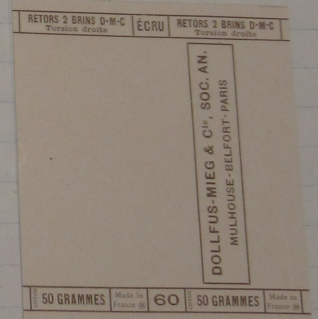
La boîte sera ficelée.

L'impression du tube du bobinot et de l'étiquette de devant de boîte sera en brun foncé.

Longueur du tube 80 mm.

Longueur de la course 2 1/2 - anglais.

Le fil sera lissé.



819 ASSORTI

815 ASSORTI

* Pour l'art. 209, dont les 12 fusées sont logées dans la boîte sur 2 rangées de six, chaque rangée contiendra 2 fusées par couleur.

On posera

d'abord la couleur claire,

puis la couleur moyenne,

puis la couleur la plus foncée

en allant de la droite vers la gauche (côté du devant de la boîte).



COPYE sur le modèle n° 100 du registre correspondant Mulhouse, le 22 Septembre 1952.

Order No: 933

(N° référence de 952)

Retors 2 brins D. M. C.

Torsion droite

Boîtes de 100 bobinots de 50 grammes.

Il a été décidé de créer un nouvel article

Retors 2 brins D. M. C. - Torsion droite

Boîtes de 100 bobinots de 50 grammes

livable en écreu du Retordage gaze qui ira sous forme d'écheveaux de fabrication du Retordage directement au Trissage. Le fil ne passera donc pas par le Blanchiment.

Le fil employé sera du

Marquer ERG (simple peignage)

qui n'est rien d'autre que notre Marquer ancien auquel on a ajouté les lettres ERG (Écreu du Retordage gaze) pour distinguer l'écreu nouvelle qualité de l'EV sp. mercrist.

Le fil sera nettoyé au Retordage.

Ce nouvel article sera, en principe, livré dans toutes les grosseurs du Retors d'Alsace, torsion droite.

Cependant, pour le début, nous ne livrerons que le N°.

N° de fabrication Nm 120/2.

La livraison s'en fera comme pour le Retors fait l'Industrie 2 brins D. M. C. - a. d. qu'on utilisera la boîte en carton cuir pour colis postaux N° 15.

Les 100 bobinots seront couchés dans la boîte dans le sens de sa largeur

en 1 couche de 28 bobinots } 1 couche =
plus 3 " " 24 " } 3 rangées.

Les vides seront comblés avec du papier.

Pas de papier intérieur de boîte.

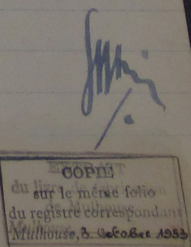
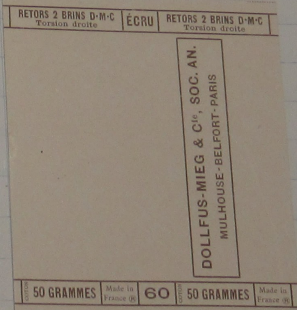
La boîte sera ficelée.

L'impression du tube du bobinot et de l'étiquette de devant de boîte sera en brun foncé.

Longueur du tube 80 mm.

Longueur de la course 2 1/2" anglais.

Le fil sera lisse.



190
Ordre n° 934

(Nomenclature 952)

Retors 2 brins D. M. C.

Torsion gauche

Boîtes de 100 bobinots de 50 grammes.

Il a été décidé de créer un nouvel article

Retors 2 brins D. M. C. - Torsion gauche

* Boîtes de 100 bobinots de 50 grammes

fabriqué en sein du Retordage gaze qui va sous forme
d'écheveau de fabrication du Retordage directement au
Finissage. Le fil ne passera donc pas par le Blanchiment.

Le fil employé sera du

Lowal ERG,

c.-à-d. notre cordal courant auquel on a ajouté les lettres
ERG (Ecrin du Retordage gaze) pour distinguer l'écrin nouvelle
qualité de l'écrin mercisé.

Le fil sera nettoyé au Retordage.

Le nouvel article sera, en principe, livré dans boîtes
les grossiers du Retors d'Alsace, torsion gauche.

Cependant, pour le début, nous ne livrons que le

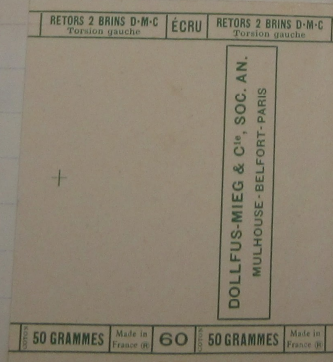
N° 60

N° de fabrication N° 120/2.

L'impression du tube du bobinot et de l'étiquette de
devant de boîte sera en vert.

Pour tout le reste, même présentation que pour le
Retors 2 brins D. M. C., torsion droite (voir Ordre de
Fabrication du 3. 10. 53).

Le fil sera lissé.



191



COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, le 2 Octobre 1954

Ordre n° 935

(Nomenclature 954)

Étiquettes de pelotes en Arabe pour Article 116 et 117

Étiquettes d'échevelles en Arabe pour Article 115 et 117

Dans un but d'économie et de meilleur rendement,
il a été décidé de supprimer le collage d'étiquettes arabes sur les
étiquettes de pelotes respectivement d'échevelles des

art. 116 n° 4 et 12

" 115 n° 5

" 117 n° 25

" 116

et de créer de nouvelles étiquettes sur lesquelles nous imprimerons
d'ici avant directement en arabe les données qui figuraient sur les
petites étiquettes rectangulaires utilisées jusqu'à présent pour
ces articles livrés en Egypte.

Afin de permettre au Finissage de travailler rationnellement,
il a été fixé un minimum de commande de 20 boîtes par grosseur
et par couleur pour les articles énumérés ci-dessus, pour lesquels
nous venons de créer des étiquettes d'unités spéciales en arabe.
Dans des cas exceptionnels, cette quantité pourra être ramenée
à 10 boîtes.



COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, le 7 Octobre 1954

190
Ordre N° 934

(Nomenclature 933)

Retors 2 brins D. M. C.

Torsion gauche

Boîtes de 100 bobinets de 50 grammes.

Il a été décidé de créer un nouvel article

Retors 2 brins D. M. C. - Torsion gauche

* Boîtes de 100 bobinets de 50 grammes

livrable en ecru du Retordage gaze qui va sous forme d'écheveaux de fabrication du Retordage directement au Finissage. Le fil ne passera donc pas par le Blanchiment.

Le fil employé sera du

Cordeur ERG,

c.-à-d. une corde courant auquel on a ajouté les lettres ERG (ecru du Retordage gaze) pour distinguer l'ecru nouvelle qualité de l'écru spéc. unecru.

Le fil sera nettoyé au Retordage.

Le nouvel article sera, en principe, livré dans toutes les grossures du Retors d'Alsace, torsion gauche.

Cependant, pour le début, nous ne livrerons que le

60

N° de fabrication Sur 120/2.

L'impression au tube du bobinet et de l'étiquette de devant de boîte sera en vert.

Pour tout le reste, même présentation que pour le Retors 2 brins D. M. C. torsion droite (voir Ordre de Fabrication du 3. 10. 53).

Le fil sera lissé.

RETORS 2 BRINS D-M-C Torsion gauche	ÉCRU	RETORS 2 BRINS D-M-C Torsion gauche
+ DOLLFUS-MIEG & C ^{ie} SOC. AN ^{te} MULHOUSE-BELFORT-PARIS		
50 GRAMMES	Made in France	60
50 GRAMMES	Made in France	60

191

DOLLFUS-MIEG & C ^{ie} , MULHOUSE-BELFORT-FRANCE		
RETORS 2 BRINS D-M-C		
TORSION GAUCHE		
N°	ECRU	60
100 BOBINETS DE 50 GRAMMES		

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, le 3 Octobre 1953

Ordre N° 935

(Nomenclature 934)

Étiquettes de pelotes en Arabe pour Article 116 et 117

Étiquettes d'échevettes en Arabe pour Article 115 et 117

Dans un but d'économie et de meilleur rendement, il a été décidé de supprimer le collage d'étiquettes arabes sur les étiquettes de pelotes respectivement d'échevettes des

art. 116 1^{er} 4 et 12

" 115 10 5

" 117 10 25

" 119

et de créer de nouvelles étiquettes sur lesquelles nous imprimons désormais directement en arabe les données qui figuraient sur les petites étiquettes rectangulaires utilisées jusqu'à présent pour ces articles livrés en égypte.

Afin de permettre au Finissage de travailler rationnellement, il a été fixé un minimum de commande de 20 boîtes par grossure et par couleur pour les articles énumérés ci-dessus, pour lesquels nous venons de créer des étiquettes d'unités spéciales en arabe. Dans des cas exceptionnels, cette quantité pourra être ramené à 10 boîtes.



COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, le 7 Octobre 1953

102
 Ordre N° 936
 (Nomenclature N° 955)

Carte de Contens

Del 191 Reprises spécial D. M. L. et
 Del. 193^a et 196 Reprises superfin D. M. L. qual. spéc.
 (3^e édition)

Il a été décidé de créer une nouvelle édition (3^e)
 de la carte de couleurs pour Reprises spécial et Reprises
 superfin, qual. spéc.

Cette carte comprendra 52 nuances, dont:
 47 nuances figurant dans l'ancienne carte
 (voir Ordre de Fabrication du 18/1/51),
 5 nuances nouvelles selon instructions des 26/9/52, 22/4/53
 et 22/1/53, soit:

- Bleu ancien 930 931
- Bleu - Indigo 312 322
- Rouge - Curc 321.

Le fil employé pour confectionner cette carte
 sera du Reprisesur 1m 9/2.

COPIÉ
 sur le même folio
 du registre correspondant
 Mulhouse, le 8 Octobre 1953

Ordre N° 937
 (Nomenclature N° 956)

Carte de Contens

Colon à Broder D. M. L. qual. spéc.
 (3^e édition)

Il a été décidé de créer une nouvelle édition (3^e)
 de la carte de couleurs pour Colon à Broder, qual. spéc.

Cette carte comprendra 109 nuances, dont:
 65 nuances figurant dans l'ancienne carte c. à d. toutes les
 nuances de cette carte qui contiennent 67 nuances, sauf l'eau
 de Blanc - neige qui ne figurait pas dans la 3^e édition.

COPIÉ
 sur le même folio
 du registre correspondant
 Mulhouse, le 2 Octobre 1953

Four 65 nuances, voir l'Ordre de Fabrication du 14/1/51
 47 nuances figurant sur la cartelle spéciale avec ses instructions
 du 19/4/53, les 42 nuances, indépendamment des précédentes sur les 16,
 20 et 25, seront remplacés sur la nouvelle carte,
 les dessous des 42 nuances:

- Bleu - Indigo 939
- Bleu - Myosotis 326
- Bleu - Saon 306
- Brun - Buge 321 343
- Brun - bacheu 434 435 436 437 438
- Brun - Rouge 919 920 921 922
- Gris - Fume 622
- Jaune - ticheu 425
- Jaune - Mandarine 404 405
- Jaune - d'Or 493
- Rose - brillant 603 604 605
- Rose - granium 693 694
- Rouge - scarlat 304
- Rouge - Framboise 3086 3087 3088
- Rouge - granium 359
- Rouge - Marquise 480
- Vert - brillant 402 403
- Vert - Emerald 909 910 911 912 913 954 955
- Vert - Jade 443
- Vert - Pastache 330
- Vert - Scarabe 3347
- Violet de Garure 210
- Violet - Puce 554

Le fil employé pour confectionner cette carte sera
 du Frite 1m 9/2.

Les couleurs de la nouvelle carte seront disponibles comme suit:
 a) les grosrours 16, 20 et 25 dans tous les nuances de la carte,
 b) les grosrours 8 et 12 uniquement dans les 65 nuances de l'ancienne
 carte, dont les numéros seront complétés dans la nouvelle carte,
 c) les grosrours 18, 30 et 35 en Rouge - Curc 321 et en Bleu 930.

(remplacé la 1^{re} instruction par une seconde)

192
Ordre n° 936

(N° référence n° 955)

Carte de Couleurs

spéc.

Ord. 191 Reprises spécial D. M. E. et

Ord. 193^{er} et 196 Reprises superfin D. M. E. qual. spéc.

(3^e édition)

Il a été décidé de créer une nouvelle édition (3^e) de la carte de couleurs pour Reprises spécial et Reprises superfin, qual. spéc.

Cette carte comprendra 52 nuances, dont :

47 nuances figurant dans l'ancienne carte

(voir Ordre de Fabrication du 18/11/51),

5 nuances linables selon instructions des 26/9/52, 22/11/53 et 22/01/53, soit :

Bleu ancien 930 931

Bleu - Indigo 312 322

Rouge - Rose 321.

Le fil employé pour confectionner cette carte sera du Reprisesper Un 90/2.

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, le 8 Octobre 1953

Ordre n° 937

(N° référence n° 956)

Carte de Couleurs

spéc.

Colton à broder D. M. E. qual. spéc.

(3^e édition)

Il a été décidé de créer une nouvelle édition (3^e) de la carte de couleurs pour Colton à Broder, qual. spéc.

Cette carte comprendra 109 nuances, dont :

65 nuances figurant dans l'ancienne carte e.-à.-d. toutes les nuances de cette carte qui contiennent 07 nuances, sauf l'eau et le blanc-neige qui ne figuraient pas dans la 3^e édition.

COPIÉ
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, le 9 Octobre 1953

Pour ces 65 nuances, voir l'Ordre de Fabrication du 14/11/51. 44 nuances figurant sur la cartelle spéciale émise par instruction du 10/4/53. Les 44 nuances, uniquement disponibles en 100/16, 20/1/56, seront indiquées sur la nouvelle carte.

En dessous ces 44 nuances :

Bleu - Indigo 939

Bleu - Myosotis 820

Bleu - Saou 806

Brun - Beige 841 842

Brun - Cachou 434 435 436 437 438

Brun - Rouge 919 920 921 922

Gris - Prunelle 642

Jaune - Citron 445

Jaune - Mandarine 444 445

Jaune - d'Or 483

Rose - brillant 603 604 605

Rose - Granium 893 894

Rouge - scarlat 304

Rouge - Framboise 3086 3087 3088

Rouge - Granium 350

Rouge - Marquin 460

Vert - brillant 402 403

Vert - Émeraude 909 910 911 912 913 954 955

Vert - Jade 943

Vert - Pistache 320

Vert - Scarabée 3347

Violet de Tarun 210

Violet - Prunelle 554.

Le fil employé pour confectionner cette carte sera du filé Un 9/2.

Les couleurs de la nouvelle carte seront disponibles comme suit :
a) les grossiers 16, 20 et 25 dans tous les nuances de la carte,
b) les fins 8 et 12 uniquement dans les 65 nuances de l'ancienne carte, dont les numéros seront indiqués dans la nouvelle carte,
c) les grossiers 18, 30 et 35 en Rouge - Rose 321 et en Bleu 939.

remplace la 1^{re} instruction par une seconde.

194
Ordre 26° 938
(Séance 252)

Lacets superfin d'Alsace
Réalisable en pièces isolées de 300 mètres.

Il a été décidé de livrer dorénavant le lacet
superfin d'Alsace dans le nouvel ajustage :

Pièces isolées de 300 mètres.

Cet ajustage sera livré
en blanc et en noir dans les

nos. de largeur 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20, 24, 28, 32 et en
160 et 20, en outre, dans toutes les couleurs de la carte
pour lacet superfin.

Description de l'article de vente.

Le lacet sera entouré sur un carton gris ayant
les dimensions suivantes :

N° 4 = 250 x 65 mm

" 6 = 250 x 95 "

" 8-32 = 250 x 130 "

Épaisseur uniforme du carton = 2 mm.

Les pièces de 300 mètres seront liées aux deux
extrémités avec un lacet étroit N° 6 qui sera bleu pour les
lacs blancs, et brun clair pour les lacs noirs et de
couleurs comme pour les pièces de 60 m.

Chacune des pièces de lacs de couleurs (pas pour blanc et
noir) une étiquette oblongue de N° de couleur en papier coloré
sera glissée sous le lacet étroit du bas de la pièce.

Les pièces de lacs seront munies d'une bande
de papier gris recouvrant toute la longueur de la pièce.

Sur cette bande de papier gris sera collée

1°) une étiquette de N° de largeur

2°) une étiquette oblongue de N° de couleur.



943

195

Les pièces isolées, livrées en vrac, seront emballées par
les soins du Magasin (No. Schlosser) dans des boîtes d'emballage
en carton cuir, sans impression.

COPIE
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, le 22 octobre 1932

Ordre 26° 939
(Séance 253)

Article 26 22 54
~~27~~

Colon à Bâties D. M. P.

Boîtes de 10 bobines de 20 g.

Il a été décidé d'ajouter un colon à bâties à
notre assortiment actuellement livrable.

A cet effet, nous créons un nouvel article qui
sera spécialement destiné à la ménagère

Art. ~~27~~²⁶ Colon à Bâties D. M. P.

Boîtes de 10 bobines de 20 g.

Le fil employé pour cet article sera dénommé en fabrication

Bâties A. S.

Les caractéristiques seront les suivantes :

N° de vente 2

N° de fabrication 4012

Corsion des fils A P 2 bobines

Cours par dm (sans Z) 63

Corsion des retors

(retors au moulin)

Cours par dm (sans Z) 82

Le Bâties A P ne sera pas gâché, ni au Retorsage, ni
au Finissage.

Les échelles et échiveaux de fabrication seront
préparés par le Retorsage avec un dévidage de 1,36 m.

Poids des échelles 80 - 100 g

Poids des échiveaux 450 - 500 g.

Les échelles seront liées avec 3 ligatures croisées de 40 cm

194
Ordre 26: 938
(Séances 227)

Lacets superfins d'Alsace

Divisible en pièces isolées de 300 mètres.

Il a été décidé de livrer dorénavant le lacet superfine d'Alsace dans le nouvel ajustage :

Pièces isolées de 300 mètres.

Cet ajustage sera livré

en blanc et en noir dans les

nos de largeur 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20, 24, 28, 32 et en 160 et 20, en outre, dans toutes les couleurs de la carte pour lacet superfine.

Description de l'article de vente.

Le lacet sera enroulé sur un carton gris ayant les dimensions suivantes:

1° 4 = 250 x 65 mm

" 6 = 250 x 95 "

" 8-32 = 250 x 130 "

Épaisseur uniforme du carton = 2 mm.

Les pièces de 300 mètres seront liées aux deux extrémités avec un lacet étroit 1° 6 qui sera bleu pour les lacets blancs, et brun clair pour les lacets noirs et de couleurs comme pour les pièces de 60 m.

Chaque pièce de lacets de couleurs (pas pour blanc et noir) une étiquette oblongue de 1° de couleur ou papier coloré sera glissée sous le lacet étroit du bas de la pièce.

Les pièces de lacets seront munies d'une bande de papier gris recouvrant toute la longueur de la pièce.

Sur cette bande de papier gris sera collée

- 1°) une étiquette de 1° de largeur
- 2°) une étiquette oblongue de 1° de couleur.



943

195
Les pièces isolées, livrées en vrac, seront emballées par les soins du Magasin (No. Schlosser) dans des boîtes d'emballage en carton cuir, sans impression.

Copie
sur le même folio
du registre correspondant
Mulhouse, le 22 octobre 1933

Ordre 26: 939
(Séances 258)

Article ~~26~~ ²⁶ 27

Colon à Bâle D. M. E.

Boîtes de 10 bobines de 20 g.

Il a été décidé d'ajouter un colon à Bâle à notre assortiment actuellement livrable.

À cet effet, nous créons un nouvel article qui sera spécialement destiné à la minagère

Art. ~~26~~ ²⁶ 27 - Colon à Bâle D. M. E.

Boîtes de 10 bobines de 20 g.

Le fil employé pour cet article sera dénommé en fabrication

Bâle A. S.

Les caractéristiques seront les suivantes:

1° de vente	2
1° de fabrication	40/2
Corrosion des fils AP 1/2 bobaine	
Cours par dm (sens Z)	63
Corrosion des retors (retardage au mouillage)	
Cours par dm (sens S)	82

Le Bâle AP ne sera pas gaze, ni au retardage, ni au finissage.

Les échelles et échiveaux de fabrication seront préparés par le retardage avec un doublage de 1,36 m.

Poids des échelles 80 - 100 g

Poids des échiveaux 450 - 500 g.

Les échelles seront liées avec 3 ligatures croisées de 40 cm

de longueur totale (environ 15 cm de longueur de la boucle à l'intérieur du nœud), dont une retient dans le nœud les deux bouts de l'échovette.

Les échovettes de fabrication seront liés avec 2 ficelles de coton Nm 16/8, dont une verte et une violette, sans languette pour l'écu pour BT mat avec une languette lacet violet pour l'écu pour BV mat.

Le fil sera nettoyé au Retardage.

Description de l'article de vente.

Cet article sera livré, à raison de 10 bobinots de 20g par boîte.

en Blanc

en Rose tendre 818 (couleurs teintés avec des colorants directs)
et en Bleu - topasolis 827

Le fil sera bobiné sur un tube en carton gris (5 tours de papier à 160 g au m²) avec impression en bistre.

Longueur du tube : 55 mm

Diamètre intérieur du tube : 10 "

" " extérieur " " : 13 "

Longueur de la course : 59 " = 2 "

Enroulage : Croisé ordinaire (à 2 enroulements)

Diamètre moyen des bobinots : 35 mm.

Chaque bobinot sera enveloppé d'une bande de papier blanc à 80 g au m², avec impression en bistre.

Les dimensions de cette bande seront de 135 x 46 mm.

Il n'y aura pas d'étiquette d'arrêt de fil. Le bout du fil sera maintenu en position par la bande de papier blanc entourant le bobinot.

La boîte qui aura un couvercle descendant sera en carton blanc à l'extérieur, gris à l'intérieur.

Force du carton 360 g au m².

Impression en bistre.

Les dimensions du fond de la boîte seront les suivantes :

175 x 110 x 35 mm.

Le 1^{er} d'article sera imprimé en rouge.
Pas de papier intérieur de boîte.
La boîte sera maintenue fermée au moyen d'une bande de papier cristal recouvrant toute la longueur de la boîte.
Le fil sera lissé.



COT-3 sur le n. 180 folio du registre correspondant Mulhouse, le 26 octob. 1953

Handwritten signature

de longueur totale (environ 15 cm de longueur de la boucle à l'intérieur du noué), dont une retient dans le noué les deux bouts de l'échevette.

Les échevaux de fabrication seront liés avec 2 spirales de coton Ten 16/9, dont une écru et une violette, sans languette pour l'écru pour 37 mat, avec une languette lacet violet pour l'écru pour 38 mat. Le fil sera nettoyé au Retardage.

Description de l'article de vente.

Cet article sera livré, à raison de 10 bobinots de 20g par boîte.

en Blanc
en Rose tendre 818 } (couleurs teintées avec des colorants directs)
et en Bleu-royaume 827 }

Le fil sera bobiné sur un tube en carton gris (5 tours de papier à 160 g au m²) avec impression en bistre.

- Longueur du tube : 55 mm
- Diamètre intérieur du tube : 10 "
- " " " " " " " " : 13 "
- Longueur de la course : 50' " = 2 "
- Enroulage : Croisé ordinaire (22 enroulements)
- Diamètre moyen des bobinots : 35 mm.

Chaque bobinot sera enveloppé d'une bande de papier blanc à 80 g au m², avec impression en bistre.

Les dimensions de cette bande seront de 125 x 46 mm.

Il n'y aura pas d'étiquette d'arrêt de fil. Le bout du fil sera maintenu en position par la bande de papier blanc entourant le bobinot.

La boîte qui aura un couvercle descendant sera en carton blanc à l'extérieur, gris à l'intérieur.

Poids du carton 360 g au m².

Impression en bistre.

Les dimensions du fond de la boîte seront les suivantes:

125 x 110 x 35 mm.

Le 1^{er} d'article sera imprimé en rouge.
Pas de papier intérieur de boîte.
La boîte sera maintenue fermée au moyen d'une bande de papier cristal recouvrant toute la longueur de la boîte.
Le fil sera tissé.



COTON
sur le modèle folio
du registre correspondant
Mulhouse, 26 octobre 1953

[Handwritten signature]

Order No 920
(Dollfus 959)

Article ⁴⁸ 58 22.54

Colon à Batir D.M.C.
Boîtes de 5 bobinots de 1000 mètres.

Il a été décidé de créer un nouvel article
"Colon à Batir" qui est spécialement destiné à l'artisanat
(couturiers, tailleurs etc.)

Art. ⁴⁸ 58 - Colon à Batir D.M.C.

Boîtes de 5 bobinots de 1000 mètres

Le fil employé sera du
Batir A.P.

N° de vente 2
N° de fabrication 407

Description de l'article de vente.
Cet article sera livré, à raison de 5 bobinots de 1000 mètres par boîte,
en blanc
en Rose tendre 018
et en Bleu-royaume 037.

Le fil sera bobiné sur un tube en carton gris
(4 tours de papier à 380 g au m²) avec impression en bistre.

Longueur du tube : 95 mm
Diamètre intérieur du tube : 14 "
" extérieur " : 21 "

Longueur de la course : 89 " = 3 1/2 "

Surcote : brise ordinaire (3 fois le diamètre)
Diamètre moyen des bobinots : 41 mm.

Chaque bobinot sera muni d'une bande de papier blanc
à 80 g au m², avec impression en bistre.

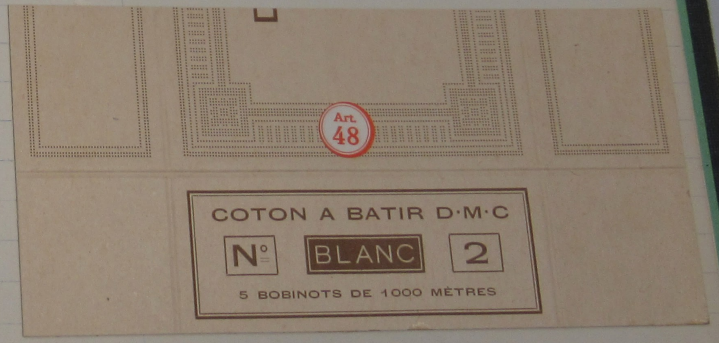
Les dimensions de cette bande seront de 145 x 60 mm.

Il n'y aura pas d'étiquette d'arrêt de fil. Le bout du
fil sera maintenu en position par la bande de papier blanc
entourant le bobinot.

La boîte qui aura un couvercle descendant sera en carton

COTON
sur le même folio
du registre cotons et fils
Mullhouse, 1958

blanc à l'extérieur, gris à l'intérieur.
Poids du carton 360 g au m².
Impression en bistre.
Les dimensions du fond de la boîte seront les suivantes:
205 x 96 x 41 mm.
Le N° d'article sera imprimé en rouge.
Pas de papier intérieur de boîte.
La boîte sera maintenue fermée au moyen d'une bande de
papier cristal recouvrant toute la longueur de la boîte.
Le fil sera lissé.



Order 269 940
(Dollfus 259)

Article ⁴⁸ ~~59~~ 27 254

Coton à Batir D.M.C.

Boîtes de 5 bobinots de 1000 mètres.

Il a été décidé de créer un nouvel article "Coton à Batir" qui est spécialement destiné à l'arsenal (couduriers, tailleurs etc.)

Art. ⁴⁸ ~~59~~ - Coton à Batir D.M.C.

Boîtes de 5 bobinots de 1000 mètres

Le fil employé sera du Batir A.P.

N° de vente 2

N° de fabrication 140/3

Description de l'article de vente.

Cet article sera livré, à raison de 5 bobinots de 1000 mètres par boîte, en blanc

en Rose Soudre 210

et en Bleu - Noyochis 227.

Le fil sera bobiné sur un tube en carton gris

(4 tours de papier à 200 g au m²) avec impression en bistre.

Longueur du tube : 95 mm

Diamètre intérieur du tube : 17 "

" extérieur " " : 21 "

Longueur de la course : 89 " = 3 1/2 "

Encolage : colle ordinaire (3 croisées)

Diamètre moyen des bobinots : 41 mm.

Chaque bobinot sera muni d'une bande de papier blanc à 200 g au m², avec impression en bistre.

Les dimensions de cette bande seront de 145 x 60 mm.

Il n'y aura pas d'étiquette d'arrêt de fil. Le bout du fil sera maintenu en position par la bande de papier blanc entourant le bobinot.

La boîte qui aura un couvercle descendant sera en carton

blanc à l'extérieur, gris à l'intérieur.

Poids du carton 300 g au m².

Impression en bistre.

Les dimensions du fond de la boîte seront les suivantes:

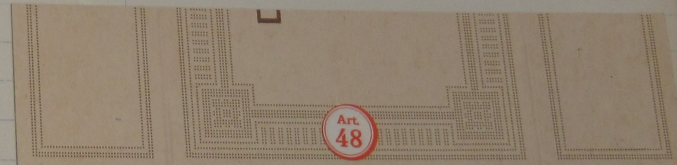
205 x 96 x 41 mm.

Le N° d'article sera imprimé en rouge.

Vas de papier intérieur de boîte.

La boîte sera maintenue fermée au moyen d'une bande de papier cristal recouvrant toute la longueur de la boîte.

Le fil sera lessé.



CORDON sur le même folio du registre contre-problème Mulhouse, 22 046800 2055

Mi